

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 28 Janvier 2014 - 26 Rabi' al-awwal 1435 - N° 495 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news 24 ^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA À ADDIS ABEBA M. Sellal représente le Président Bouteflika <small>Page 15</small>	ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION EN TUNISIE MM. Bensalah et Ould Khelifa assistent à la cérémonie <small>Page 5</small>	ALGÉRIE-QATAR Le vice-ministre de la Défense nationale reçu par l'Emir du Qatar <small>Page 24</small>
--	---	--

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

9 AUTRES PARTIS SE RANGENT AUX CÔTÉS DE BOUTEFLIKA

«Annoncez votre candidature M. le Président !»

72 retraits de formulaires
de candidatures
et 14 personnes
se portent candidates

Dix jours après la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 17 avril prochain, 14 personnes, sur les 72 ayant retiré les formulaires de candidatures, ont annoncé se porter candidates, alors que la classe politique reste partagée entre ceux qui appellent à un 4^e mandat du Président sortant, Abdelaziz Bouteflika, ceux qui ont décidé de boycotter l'élection et ceux qui attendent pour se déterminer.

A deux mois du début de la campagne électorale (23 mars) et à 36 jours de la clôture du dépôt des dossiers de candidatures, cinq chefs de partis politiques ont décidé de se présenter à l'élection présidentielle. Les candidats, qui ont déjà participé à la dernière élection présidentielle, notamment Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Moussa Touati du Front national algérien (FNA) et Ali Faozai Rebaïne du parti AHD54, ont déjà annoncé qu'ils s'engageaient à la course pour la présidentielle.

Page 3



• «L'homme capable
de préserver la
sécurité et la
stabilité du pays»

PARLEMENT

BELAÏD L'A ANNONCÉ HIER
Les travaux de réalisation
de la nouvelle ville
de Hassi Messaoud
lancés cette année

Page 34

La décision saoudienne de réduire
le quota des passeports «spécial
hadj» pour l'Algérie est une
décision souveraine

DÉBAT AUTOUR DE LA LOI
SUR L'AUDIOVISUEL
**Le plaidoyer
de Messahel**
Page 3

SCIENCE et VIE
ENFANTS
L'excès
d'écran
les rend-il
dépressifs?
Pages 12-13

FORUM

LE SIFFLET ALGÉRIEN
Comment combler
le déficit de 5 000
arbitres?

Page 7

M. BELAÏD LACARNE, PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION FÉDÉRALE D'ARBITRAGE, L'INVITÉ
HIER DU FORUM DE DK NEWS



JUSTICE

ALGER
**Il assassine
son amie**
15 ans
de réclusion
criminelle
Page 3

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement averses de pluie sur les régions du Centre et de l'Est. Les vents seront en général de secteur ouest/nord-ouest modérés à assez forts (30/50 Km/h) notamment vers les régions du littoral.
La mer sera agitée localement forte.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

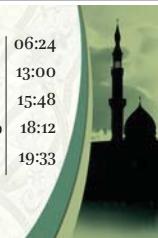
Temps généralement ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	15°	11°
Oran	15°	10°
Annaba	14°	06°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	23°	04°

Horaires des prières

Mardi 26 Rabi' al-awwal 1435

Fajr	06:24
Dohr	13:00
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33



SDH - UNICEF

Des laboratoires d'innovation pour les jeunes à Oran



Des laboratoires d'innovation au profit des jeunes seront créés prochainement par l'association Santé Sidi El Hourari (SDH) en partenariat avec Le Fonds des Nations unies pour l'enfance Unicef, a-t-on appris lundi du président de SDH.

Ce projet, qui s'intitule «Innovation labs», consiste à mettre en place des laboratoires d'innovation destinés aux jeunes afin de leur donner la possibilité de transformer leurs idées innovantes en projets, a indiqué M. Kamel Brikci.

Pour la concrétisation de ce projet, une réunion a été organisée avec l'université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» d'Oran, dans l'espoir de mettre en place un partenariat tripartite SDH-Unicef-université.

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCANT L'Ugcaa célèbre l'événement au Sofitel et à Belouizdad

À l'occasion de la double célébration de la Journée nationale du commerçant et de la grève de huit (8) jours, qui coïncident avec le 28 janvier de chaque année, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) organise ce matin à 10h, une double cérémonie pour marquer l'événement l'une à l'hôtel Sofitel, (Algier) et la seconde au centre culturel du 11-Décembre à Belouizdad.

DJELFA Production de 1,5 million de litres d'huile d'olive



agricoles (DSA).

Les performances de la filière ont dépassé toutes les prévisions grâce à une récolte de 118 690 quintaux d'olives engrangée sur une surface de 5 272 ha, entrée en production, sur la totalité du verger oléicole de la wilaya estimé à 9 809 ha, ont indiqué les responsables de la DSA.

Cette récolte se répartit à raison de 101 190 quintaux destinés à la production d'huile et 17 500 quintaux d'olive de table, est-il précisé de même source. L'oléiculture, une activité très en vogue ces dernières années à Djelfa, est particulièrement répandue dans les localités d'El Birine, Hed Shari, Hassi Bahbah et Ain El Ibel.

La wilaya de Djelfa a réalisé une bonne production d'huile d'olive de l'ordre de 1,5 million de litres (équivalant à 15 047 hectolitres), à l'issue de la campagne oléicole 2013-2014, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des services

UGTA Hommage à Abdelhak Benhamouda



2014, 17 ans après sa disparition. Au siège de l'organisation, Place du 1^{er} Mai, le regroupement sera solennel suivi d'un dépôt de gerbe.

Selon un cadre syndical, Abdelhak Benhamouda a joué un grand rôle politique, économique, syndical durant les années 90, «l'histoire en est témoin».

No comment



TABAC : ARRÊTEZ LE MASSACRE

PORT D'ANNABA 140 000 conteneurs traités en 2013

Pas moins de 143 557 conteneurs ont été traités dans le port d'Annaba durant l'année 2013, contre 65 000 seulement en 2010, a-t-on appris lundi auprès de l'entreprise portuaire. La tendance à la hausse du trafic de marchandises dans le port d'Annaba «traduit le volume des investissements consentis pour le traitement des conteneurs, dans le cadre de la stratégie de mise à niveau des services portuaires afin d'améliorer la compétitivité de cette infrastructure», a souligné la même source.

BLIDA: 140 familles relogées à Boufarik



transfert à la nouvelle cité de Sidi Aissa», a indiqué M. Bourmani Cherif. L'opération, entamée tôt dans la matinée, pour se poursuivre deux jours durant, a nécessité la mobilisation de moyens matériels et humains importants pour son bon déroulement.

EDUCATION La FNAPE dénonce «fermement» la grève lancée par certains syndicats

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves (Fnape) a dénoncé la grève lancée par certains syndicats, appelant le ministère de l'Education nationale à prendre les mesures nécessaires afin d'éviter le recours à ce genre d'action.

Dans un communiqué publié lundi, la Fnape a appelé le ministère «à calmer la situation et à régler le conflit par le dialogue».

«Le niveau de l'enseignement va de plus en plus mal en raison des perturbations que connaît le secteur de l'Education depuis 20 ans», relève la même source soulignant que «cette situation ne sert ni

l'élève, ni les enseignants et les parents, ni l'avenir des générations monstres».

La Fnape a appelé «à cesser ces pratiques et à adopter des méthodes plus évoluées pour développer le secteur et relever le niveau d'enseignement au lieu d'appeler à la grève et causer des perturbations dans le milieu scolaire, familial et social».

Elle a, par ailleurs, appelé les parents d'élèves à «se rapprocher des établissements éducatifs pour rencontrer les enseignants et l'administration afin de trouver un terrain d'entente et éviter tout dérapage».

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

72 retraits de formulaires de candidatures et 14 personnes se portent candidates

► 9 autres partis politiques appellent le Président Bouteflika à se présenter à la présidentielle

Dix jours après la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 17 avril prochain, 14 personnes, sur les 72 ayant retiré les formulaires de candidatures, ont annoncé se porter candidates, alors que la classe politique reste partagée entre ceux qui appellent à un 4^e mandat du Président sortant, Abdelaziz Bouteflika, ceux qui ont décidé de boycotter l'élection et ceux qui attendent pour se déterminer.

A deux mois du début de la campagne électorale (23 mars) et à 36 jours de la clôture du dépôt des dossiers de candidatures, cinq chefs de parti politiques ont décidé de se présenter à l'élection présidentielle. Les candidats, qui ont déjà participé à la dernière élection présidentielle, notamment Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Moussa Touati du Front national algérien (FNA) et Ali Faouzi Rebaïne du parti AHD54, ont déjà annoncé qu'ils s'engageaient à la course pour la présidentielle.

Les autres responsables de partis, en lice pour le rendez-vous électoral du 17 avril prochain, sont Abdelkader Belaïd, président du Front El-Moustaqbal, Mohamed Benhamou du parti El Karama.

Hormis le Mouvement de la société pour la paix (MSP), ancien membre de l'Alliance présidentielle qui avait soutenu Abdelaziz Bouteflika pour le 3^e mandat, le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND) sont restés fidèles en soutenant le même candidat pour un 4^e mandat. Cette option est également partagée par le Mouvement populaire algérien (MPA) d'Amara Benyounès.

D'autres partis, nouvellement créés, hormis certains, ont appelé lundi le Président Bouteflika à présenter sa candidature à l'élection présidentielle, voyant en lui «l'homme capable de préserver la sécurité et la stabilité du pays». Il s'agit du Mouvement national pour la nature et le développement (MNNd), de Tajamou Amal Jazar (TAJ), d'Amar Ghoul, du Front national des indépendants pour la concorde (FNIC), du Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté (EJDC), du Front national démocratique (FND), du Parti des fidèles à la patrie (PPF), du Front algérien pour le développement, la liberté et la Justice (FADLJ), du Mouvement de la jeunesse et de la démocratie (MJD) et du Mouvement de l'entente nationale (MEN).



Douze partis pour un 4^e mandat du Président sortant

Le FLN, parti majoritaire au Parlement, a expliqué que la base militante et toutes les structures du parti ont plébiscité la candidature du Président du parti pour un nouveau mandat. De son côté, le RND qui détient la deuxième place après le FLN au Parlement, a appelé à «préserver» et à «consolider» les réalisations accomplies sous la direction du Président Bouteflika dans les différents domaines.

«C'est pourquoi, nous appelons, à la demande des militantes et militants du RND, le Président Bouteflika à poursuivre la marche à la faveur d'un nouveau mandat», a soutenu le secrétaire général du parti, Abdelkader Bensahal. La plus grande partie des candidats, par contre, se trouve dans le camps des indépendants. L'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis (2000-2003), candidat malheureux de la présidentielle de 2004, s'est dit «animé par le devoir national» de prendre part à la prochaine élection présidentielle, affirmant que son programme reposait essentiellement sur la création d'emplois et la lutte contre la corruption. Parmi les autres candidats indépendants ayant affiché leur intention de participer à l'élection présidentielle figurent également l'ancien chef de gouvernement, Ahmed Benbitour (1999-2000), le romancier Mohamed Mouleschouli (Yasmina Khadra), l'ancien ministre délégué au Trésor (1991-1992), Ali Benouari (vivant en Suisse), ainsi que le juriste et ancien parlementaire Sadek Tamache, Mohamed Hamani, ancien militant du FLN, le général à la retraite Mohand-Tahar Yala et deux candidats vivant en France, Rachid Nekkaz et Benkoussa Kamel. Alors que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le MSP ont décidé de boycotter l'élection, le Front des forces socialistes (FFS) n'a pas encore tranché sur sa participation. Mais il a estimé que la prochaine élection sera «fermée» et que l'ouverture du champ politique ne saurait se faire en trois mois pour

aboutir à un scrutin «pluraliste, libre et régulier».

Le MSP et le RCD boycottent, le FFS, l'ANR et le PLJ pas encore déterminés

Le RCD a estimé que la prochaine présidentielle «censée consacrer la rupture avec les pratiques frauduleuses en cours depuis 1962, est encore une fois compromise». Pour sa part, le MSP a justifié sa décision de boycott par l'absence d'une «réelle chance» de réforme politique à travers la présidentielle, ainsi que par, ce qui a été expliqué, le «monopole» de la présidentielle par le pouvoir en place et la «négligence» des revendications de la classe politique. Le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a annoncé, en ce qui le concerne, qu'il tranchera dans «deux semaines» au plus tard la question du soutien de l'un des candidats. Le conseil national avait chargé le bureau national de l'ANR de suivre le dossier de la présidentielle, de prendre la position «adéquate» et de soutenir «le candidat de la stabilité et de la continuité», rejettant l'appel lancé par les partisans du boycott et de «l'aventurisme». Même démarche au sein du parti de Mohamed Saïd, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), qui n'a pas encore décidé de la forme de sa participation à la prochaine présidentielle, mais s'est déclaré contre toute forme de boycott. Le parti a indiqué qu'il prendra le temps «nécessaire» pour décider si l'il doit présenter son propre candidat ou en soutenir un autre. Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du Président de la République est fixé, rappelle-t-on, au 4 mars 2014 à minuit, en vertu du décret présidentiel n°14-08 portant convocation du corps électoral et de l'article 137 de la loi organique relative au régime électoral. Les postulants à la candidature auront, à partir de la date de publication du décret relatif à la convocation du corps électoral, 45 jours pour le dépôt de leurs dossiers, selon les dispositions de l'article 137 de la loi organique. Pour briguer un mandat présidentiel, les candidats seront tenus, conformément à l'article 139 de la loi de janvier 2012, soit de présenter une liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas, soit de réunir les signatures d'élus locaux ou nationaux, les candidats ont la possibilité de collecter 60.000 signatures individuelles d'électeurs recueillies à travers au moins vingt-cinq (25) wilayas.

Débat autour de la loi sur l'audiovisuel



Les membres du Conseil de la Nation ont entamé lundi en séance plénière le débat du texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle. Lors de la présentation du texte de loi en question, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a indiqué que l'établissement d'une réglementation plurielle dans le domaine de l'audiovisuel en Algérie adéquate à l'évolution de la société n'est pas fortuit mais vient couronner une expérience vécue pendant plus de deux décennies en matière de presse écrite avec ses aspects positifs et négatifs.

Rappelant l'amendement introduit dans l'article 7 sur les chaînes thématiques lors de la présentation de la loi devant l'Assemblée populaire nationale (APN), il a précisé que «la chaîne thématique consiste en des programmes télévisuels ou radiophoniques consacrés à plusieurs thèmes».

Le 20 janvier dernier, les membres de l'APN avaient adopté à la majorité le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle qui compte 107 articles. Le texte a été rejeté par le groupe de l'Alliance de l'Algérie verte et les groupes parlementaires du Parti pour la justice et le développement (PJD) et du Front des forces socialistes (FFS).

48 amendements ont été proposés portant, dans leur ensemble, sur l'«élargissement» du champ de l'audiovisuel et le rajout de nouvelles obligations à celles fixées dans le cahier des charges cité dans l'article 48. Il s'agit, entre autres, du respect de la référence religieuse nationale, la non atteinte aux symboles sacrés et autres religions et le respect du multipartisme et des courants intellectuels, selon le rapport complémentaire sur le projet de loi de la commission de la culture, de la communication et du tourisme.

D'autres part, plusieurs autres points ont été inclus dans l'article 48. Ils portent sur l'engagement des exploitants des services de l'audiovisuel à respecter les références religieuses nationales et à ne pas porter atteinte aux autres religions, à respecter le multipartisme, les principes et constantes de la société tout en soumettant la création des instances et entreprises publiques des services de l'audiovisuel à autorisation en consécration du principe d'égalité.

B R E V E S

FLN Installation des commissions d'action

El Hachemi Bendidaa est le premier responsable du Bureau politique du parti du FLN à se rendre dans les wilayas pour mettre au point les conditions d'une «bonne contribution du militant FLN à la campagne électorale de notre candidat, le Président Bouteflika» affirme un responsable du parti. Les wilayas qui accueilleront El Hachemi Bendidaa sont Mascara, Relizane et Mostaganem. Il y installera les commissions qui agiront sur le territoire de la wilaya en relation avec les kasmas et les cellules de base.

RND Tâche immédiate : campagne électorale

La répartition des missions au sein du secrétariat national du RND est attendue, mais elle n'est pas prioritaire, «l'important, c'est de se préparer de la base au sommet à une action décisive sur le terrain de la mobilisation des citoyens en vue de l'élection présidentielle». Au RND, «on sait mettre de côté, la compétition partisane pour favoriser la réalisation des buts communs affichés. Pour l'instant et jusqu'au 14 avril, il faut coordonner avec tous les soutiens de la candidature du Président Bouteflika, non seulement au niveau des appareils, mais surtout auprès des citoyens», tel semble être l'état d'esprit au niveau du RND.

TAJ Rassembler plus

L'action en profondeur pour rassembler le plus grand nombre de partis sur le soutien à la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika se poursuit dans la discréption et préfigure les formes d'intervention des partis dans la campagne électorale, car «il s'agit de donner à chaque organisation le temps et l'espace pour s'exprimer durant ces semaines d'action et de mobilisation. Nous estimons que les partis ont tout à y gagner». Ces propos d'un membre du BP laissent entendre que les grands et petits partis pourront tenir un conclave pour répartir le contenu des interventions (les fameux éléments de langage), le programme de travail sur les territoires et l'accès aux médias.

EN PRÉSENCE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
M. Chiali
préside l'ouverture à la circulation d'un nouveau tronçon de 16 km de l'autoroute Est-Ouest à Skikda



Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a présidé lundi à Skikda la mise en service d'un nouveau tronçon de 16 km de l'autoroute Est-Ouest entre les lieux-dits Boughelouet et El Ghedir dans la commune d'Aïn Bouziane.

L'inauguration, dès cette semaine, de ce segment de l'autoroute avait été annoncée samedi dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au cours d'une visite de travail à Skikda. Ce tronçon est un acquis pour la wilaya et les usagers de l'autoroute, a souligné M. Chiali, ajoutant qu'entre autres impacts, le tronçon permettra d'atténuer la pression actuellement enregistrée sur la route nationale (RN) n° 3 entre Annaba et Constantine. La portion restante de 5 km prolongeant le nouveau tronçon mis en service jusqu'à la partie orientale de l'autoroute sera « officiellement achevé le 31 mars prochain », a également affirmé le ministre, assurant que le partenaire japonais s'est engagé à honorer ce délai. Le tronçon oriental de l'autoroute Est-Ouest reliant Constantine, Zighoud Youcef et Dreas (El Tarf) sera entièrement prêt pour la mise en service le 5 juillet prochain (fête de l'indépendance) aussitôt après la livraison des travaux du tunnel n° 4 situé dans la commune d'Aïn Bouziane (Skikda), a encore indiqué le ministre.

Il a exhorté le groupe japonais COJAL en charge du projet à « remettre le tronçon entre Zighoud Youcef et Dreas, y compris le tunnel et certains ouvrages d'art, avant la fin du mois de juin prochain », et réitéré l'engagement de l'Etat algérien à lever toutes les difficultés administratives.

Le ministre a renouvelé, dans ce contexte, son attachement au rendez-vous de 2015 pour réceptionner l'intégralité de la partie Est de cette autoroute, jusqu'à la frontière avec la Tunisie, estimant que rien, actuellement, « ne nous empêche d'être prêts pour cette échéance ».

M. Farouk Chiali a écouté, à l'occasion de sa visite à Skikda, un exposé sur la pénétrante de 40 km qui reliera l'autoroute au port et sur les caractéristiques du tracé qui exige la construction de plusieurs ouvrages d'art et la levée de contraintes techniques liées à la présence de conduites de gaz. Il a notamment estimé que le délai de 36 mois était « amplement suffisant » pour exécuter le projet.

Le ministre des Travaux publics a également inspecté le projet de doublement sur 14 km de la RN 44 entre les communes de Salah-Bouchaour et de Beni Bechir, ainsi que le projet d'extension du port de Stora où il a présidé une cérémonie de distribution à des jeunes de huit tricycles motorisés, réfrigérés, aménagés pour la commercialisation de poissons, fruit d'une convention entre le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et celui de la Solidarité nationale. **APS**

DANS UNE RÉPONSE À UNE QUESTION ORALE D'UN DÉPUTÉ DE L'APN **La retraite anticipée, une mesure «exceptionnelle» adoptée par l'Algérie dans les années 1990**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué lundi à Alger que la retraite anticipée était une mesure «exceptionnelle» adoptée par les pouvoirs publics dans les années 1990.

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri, qui répondait au nom du Premier ministre à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la retraite anticipée consistait en la retraite proportionnelle et la retraite sans condition d'âge prévues dans l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997, complétant la loi 83-12 relative à la retraite, du 2 juillet 1983.

La question du député portait sur la non comptabilisation des années de service national



pour les fonctionnaires désireux de bénéficier de la retraite anticipée fixée à 50 ans d'âge et 20 ans de service minimum.

Le Premier ministre a rappelé que l'Algérie a pris dans les années 1990 «des mesures exceptionnelles» à caractère social pour la protection des travailleurs salariés dont la création de la caisse assurance-chômage en 1994. M. Sellal a cité dans le cadre de cette démarche la mise

en place du régime de retraite anticipée ou de départ volontaire en vertu de l'ordonnance 97-13 notamment l'article 6 bis portant retraite proportionnelle et retraite sans condition d'âge.

Il a souligné que «vu le caractère exceptionnel de ce régime, le législateur a fixé clairement les périodes à comptabiliser pour en bénéficier, en déduisant les années de service natio-

nal, cette mesure étant un départ volontaire demandé par le travailleur avant l'âge de 60 ans alors que ce dernier peut poursuivre sa carrière professionnelle jusqu'à 60 ans et prétendre à une retraite complète avec la période de service national comptabilisée. M. Sellal a souligné que la comptabilisation des années de service national «doit se faire dans le cadre de cette démarche pour préserver l'équilibre des caisses de retraite et de la sécurité sociale, le travailleur devant en bénéficier après avoir cumulé le nombre d'années requises pour le droit à la retraite».

Le Premier ministre a précisé à ce propos que la loi 83-12 relative à la retraite, fixe les conditions de la pension de retraite dans le cadre du régime ordinaire avec 60 ans d'âge minimum pour l'homme et 55 ans pour la femme (à sa demande) avec une durée de travail effectif et le paiement des cotisations pendant 7 ans et demi minimum.

PARLEMENT

M. Belaïz appelle les assemblées locales élues à éviter les conflits et les différends qui mènent à l'impasse

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a appelé lundi à Alger les assemblées locales élues à «éviter les conflits et les différends qui mènent à l'impasse». M. Belaïz a indiqué dans sa réponse à une question du député Yahia Bouklal sur l'impasse dans laquelle se trouve l'APC de Berbache dans la wilaya de Béjaïa, que les assemblées locales élues «doivent travailler dans le cadre de la solidarité et l'entraide pour résoudre les problèmes des citoyens et éviter les conflits et les différends qui mènent à l'impasse et à la paralysie».

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales a souligné dans ce cadre que «la commune et la wilaya sont des institutions publiques au service du citoyen et il est inconcevable qu'elle soient paralysées». La commune Berbache «n'a toujours pas installé son assemblée locale en dépit des tentatives des autorités locales et des bienfaiteurs» qui sont restées vaines, a-t-il indiqué, précisant que cette APC comptait 15 élus dont 3 du RCD, 3 du FLN, 3 du PT, 2 du FFS et 1 député du RND.

Estimant que la «commune est une institution publique qui doit accomplir son rôle régulièrement et avec efficacité», M. Belaïz a affirmé que «les autorités locales représentées par le wali n'avaient d'autres choix devant cette problématique que de désigner un secrétaire général de la commune pour assurer la mission de l'assemblée en attendant l'installation de l'APC».

Le ministre a ajouté qu'«après la désignation du secrétaire général, plusieurs projets ont été lancés dont 31 projets dotés d'une enveloppe financière de 14 milliards de centimes dans le cadre du programme de développement dédié aux communes et 5 autres d'une valeur de 20 milliards de centimes, outre des projets d'une valeur de 65 milliards de centimes dans la construction rurale et l'éducation et d'autres projets en cours de réalisation».

«Nous souhaitons convaincre ces élus à rejoindre les assemblées et répondre aux aspirations du peuple. Des directives ont été données au wali pour poursuivre cette démarche», a-t-il dit, exprimant «sa disponibilité à dépecher une commission d'en-



quête pour convaincre ces élus à rejoindre leurs postes de travail». «Les assemblées élues sont libres dans leur travail et c'est à elles de définir les méthodes de gestion des communes. L'Etat n'interviendra dans les questions relatives à la gestion qu'en cas de conflits paralysant ces assemblées», a-t-il conclu.

ÉVÈNEMENT GHARDAÏA

Les clarifications de Belaïz

- S'il y a des dépassements des éléments de police, les responsables doivent être présentés devant la justice

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé lundi à Alger que «si les dépassements de certains éléments de la police à Ghardaïa représentent des crimes selon le code pénal, ceux-ci doivent être présentés devant la justice qui prendra les mesures nécessaires conformément à la loi». La commission d'enquête déplacée par le directeur général de la Sécurité nationale (Dgns), le général major Abdellah Hamel, avait décidé la suspension de trois fonctionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes, suite à la diffusion d'une vidéo qui montre le manquement de certains agents de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa à leurs missions. Le ministre a rappelé que lors de leur la réunion du 2 janvier avec le gouvernement, les notables de la wilaya de Ghardaïa (12 ibadites et 12 malékites), se sont tous félicités du «professionnalisme et du comportement des forces de sécurité dans leur gestion de la situation», ajoutant que

pénal, les commanditaires doivent être présentés devant la justice qui prendra les mesures nécessaires conformément à la loi». La commission d'enquête déplacée par le directeur général de la Sécurité nationale (Dgns), le général major Abdellah Hamel, avait décidé la suspension de trois fonctionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes, suite à la diffusion d'une vidéo qui montre le manquement de certains agents de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa à leurs missions. Le ministre a rappelé que lors de leur la réunion du 2 janvier avec le gouvernement, les notables de la wilaya de Ghardaïa (12 ibadites et 12 malékites), se sont tous félicités du «professionnalisme et du comportement des forces de sécurité dans leur gestion de la situation», ajoutant que

des communiqués ont été publiés samedi et dimanche «éloignant le professionnalisme des services de police à Ghardaïa».

M. Belaïz a relevé que «jusqu'à dimanche, le calme est revenu aussi bien à Berriana qu'à Guerara et les établissements scolaires étaient ouverts dimanche à hauteur de 40%. A une question sur la situation qui régnait lundi dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a indiqué que, «selon des indications et des informations parvenues ce matin, la vie a repris son cours normal dans le calme, la cohabitation et le respect grâce aux bienfaiteurs et à la compréhension des jeunes de cette région».

M. Belaïz a appelé à cette occasion à «faire prévaloir la sagesse pour éviter les émeutes car les problèmes ne se règlent pas par la violence», a-t-il dit.

ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION EN TUNISIE MM. Bensalah et Ould Khelifa assistent à la cérémonie



Les présidents du conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), respectivement MM. Abdelkader Bensalah et Mohamed Larbi Ould Khelifa ont entamé lundi une visite en Tunisie pour assister à la séance plénière, organisée par l'Assemblée constituante tunisienne (ANC), à l'occasion de l'adoption du projet final de la nouvelle Constitution tunisienne.

La présence des présidents des deux chambres du Parlement à la séance plé-

nière de l'Assemblée constituante, intervient à l'invitation du président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar.

Les députés tunisiens avaient adopté dimanche la deuxième constitution de la Tunisie, au moment où le nouveau chef du gouvernement désigné, Mehdi Jomaâ a annoncé la composition de son gouvernement technocrate, ce qui permet l'organisation d'élections générales et le parachèvement du processus de transition démocratique. Le projet de la nouvelle

Constitution tunisienne a été adopté à la majorité de 200 voix, contre 12 objections et 4 abstentions. L'Assemblée a été élue en octobre 2011 et devait à l'origine achever la loi fondamentale en un an, mais ses travaux ont pris un retard considérable, en raison de crises à répétition opposant notamment les islamistes d'Ennahda majoritaires et leurs detracteurs.

Il s'agit de la deuxième Constitution de la République tunisienne après celle promulguée en juin 1959.

AMAR BELANI, PORTE-PAROLE DES AE : «L'Algérie salue l'évènement»

L'Algérie a salué l'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne et réitéré son «plein soutien» pour la mise en œuvre de la feuille de route du nouveau gouvernement, a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «L'Algérie salue l'adoption, à une écrasante majorité, de la nouvelle Constitution tunisienne par l'Assemblée nationale constituante et félicite le peuple tunisien frère pour cet acquis historique qui jette les fondements d'un Etat démocratique et pave la voie à une transition politique consensuelle appelée à être couronnée par la tenue des élections législatives et présidentielles courant 2014», a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS. «Nous partageons la fierté du peuple tunisien qui a su, grâce à la sagesse

et au sens des responsabilités de ses représentants, faire triompher l'esprit de la concorde et cristalliser dans cette loi fondamentale un consensus national à même de permettre au pays de franchir avec succès les prochaines étapes de la transition», a-t-il ajouté. «Nous nous réjouissons également de la formation du nouveau gouvernement chargé de mener à bien cette transition, et dans l'attente de la confiance qui doit lui être accordée par l'Assemblée nationale constituante, nous lui réitérons d'ores et déjà le plein soutien de l'Algérie pour la mise en œuvre de sa feuille de route ainsi que pour les importants efforts qu'il est appelé à consentir pour relever les défis économiques et sociaux qui se posent au pays», a conclu le porte-parole du MAE.

Le général-major Bousteila en Tunisie

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, effectue une visite de travail en Tunisie du 27 au 29 janvier, à l'invitation du directeur général, commandant de la Garde nationale tunisienne, Mounir Ksiksi, indique lundi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Au cours de sa visite en Tunisie, M. Bousteila s'entretiendra avec son homologue tunisien des questions d'intérêt commun afin de conjuguer leurs efforts pour une lutte «efficace contre les diffé-

rentes formes de criminalité afin de garantir la sécurité des personnes et des biens», a précisé la même source.

Les responsables des deux institutions auront à traiter de «la coopération opérationnelle et de l'échange d'expérience dans plusieurs domaines liés à la sécurité publique».

A cette occasion, le général-major Bousteila, accompagné d'une délégation de haut niveau de la Gendarmerie nationale, s'intéressera de près à cette institution (Garde nationale tunisienne) qui partage les mêmes préoccupations de la

sécurité publique et de la lutte contre la criminalité et la criminalité transfrontalière avec la Gendarmerie nationale.

Pour rappel, la coopération entre la Garde nationale tunisienne et la Gendarmerie nationale algérienne connaît «beaucoup de progrès», suite à la visite effectuée par le commandant de la Garde nationale tunisienne au commandement de la Gendarmerie algérienne le 21 mai 2013 qui s'est inscrite dans le cadre de l'échange d'expérience professionnelle dans plusieurs domaines, selon le même communiqué.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI Andrew James Noble Lvo, nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination d'Andrew James Noble Lvo, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

• Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Allemagne...

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Allemagne a été installé lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Djemai. La présidence du groupe parlementaire a été confiée au député Ahmed Kherchi du parti du Front de Libération nationale (FLN). Intervenant à cette occasion, M. Djemai a salué les relations «solides» unissant l'Algérie et l'Allemagne dans divers domaines notamment socio-économique et parlementaire. Le vice-président de l'APN a souligné que les relations algéro-allemandes «ne cessent de se développer dans le sens de l'établissement d'un partenariat économique stratégique reposant sur la confiance mutuelle». Saluant le «développement palpable» enregistré depuis des années dans les relations bilatérales dans différents domaines, M. Djemai a estimé que les perspectives de coopération et d'échange sont «multiples et diversifiées» et que les relations politiques ont, de tout temps, étaient solides et excellentes à la hauteur des aspirations des deux peuples amis». Concernant le groupe parlementaire d'amitié algéro-allemand, M. Djemai a précisé que le groupe contribuera à la mise en place d'un nouveau cadre de soutien à la coopération et à la concertation dans différents domaines.

• ...et Algérie-Russie

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Russie a été installé lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Djemai, alors que la présidence du groupe a été confiée au député Abdellaoui Abdelkader du parti du Front de libération nationale (FLN).

Dans une intervention à l'occasion, M. Djemai a souligné que le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Russie constitue «un trait d'union fort et efficace entre les deux institutions législatives» ajoutant que la «relance des groupes parlementaires devrait renforcer la diplomatie parlementaire et consolider les liens de coopération entre les parlementaires».

Il a estimé que l'installation de ce groupe parlementaire d'amitié constitue un «acquis» qui vient conforter davantage les relations privilégiées entre l'Algérie et la Russie dans différents domaines et permettra de «raffermir les relations parlementaires bilatérales pour davantage de rapprochement entre les deux pays au mieux des intérêts communs».

De son côté, l'ambassadeur de Russie à Alger, Alexander Zolotov, s'est félicité de cette initiative qui vient, a-t-il dit, renforcer le rapprochement entre les deux pays, liés par des relations historiques et la convergence de vues sur plusieurs questions internationales». Il a ajouté que ce groupe «consacre la dynamique de partenariat et de coopération dans plusieurs domaines».

APS

M. BENSALAH : «Un pas gigantesque» sur la voie de l'édification de la nouvelle Tunisie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé, lundi à Tunis, que l'adoption par la Constituante tunisienne de la nouvelle Constitution du pays est un «pas gigantesque» sur la voie de l'édification de la «nouvelle» Tunisie, aux côtés de laquelle l'Algérie «s'engage à œuvrer en faveur de l'approfondissement et de la consolidation» des relations de coopération dans divers domaines, eu égard à la communauté du destin et des aspirations. «L'Algérie, pays voisin, tenait à suivre avec intérêt les travaux de l'Assemblée constituante tunisienne», a souligné M. Bensalah lors de la séance plénière organisée par l'Assemblée constituante tunisienne (ANC) à l'occasion de l'adoption du projet final de la nouvelle constitution de Tunisie. Après avoir salué «des grands efforts consentis ainsi que la sagesse et la flexibilité ayant donné lieu à des concessions», M. Bensalah a soutenu que «l'Algérie n'avait pas le moindre doute quant à la capacité de la Constituante tunisienne à aboutir à un consensus autour de la nouvelle Constitution, tout comme elle était confiante en la capacité du peuple tunisien à surmonter toutes les difficultés» ajoutant que ces difficultés «découleraient d'importe quel processus de transition». Dans ce contexte, le président du Conseil de la nation a présenté les voeux du Parlement algérien à l'ensemble du peuple tunisien pour «ce pas gigantesques franchi sur la voie de l'édification d'une «Tunisie nouvelle aux côtés de laquelle l'Algérie s'engage à œuvrer en faveur de l'approfondissement des relations de coopération dans divers domaines, eu égard à la communauté du destin et des aspirations». «Cet événement constitue un nouvel acquis pour le peuple tunisien dans le sens de la concrétisation des objectifs de la révolution qu'il a définis en toute souveraineté», a souligné M. Bensalah ajoutant que la présence de délégués de plusieurs pays à cette cérémonie «revêt plus d'une signification et reflète l'importance de l'événement et l'intérêt qu'accordent les partenaires de la Tunisie à l'aboutissement de la révolution tunisienne».

Les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), respectivement MM. Abdelkader Bensalah et Mohamed Larbi Ould Khelifa ont entamé, lundi, une visite en Tunisie à l'invitation du président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar pour assister à la séance plénière organisée par l'ANC à l'occasion de l'adoption du projet final de la nouvelle constitution tunisienne.

Les députés tunisiens ont adopté, dimanche soir, la deuxième constitution du pays au même jour de l'annonce par le Chef du gouvernement, Mehdi Jomaâ de la composition d'un gouvernement d'indépendants devant conduire la Tunisie vers des élections législatives et présidentielles en 2014.

Les élus de l'ANC ont approuvé cette loi fondamentale à une majorité écrasante de 200 voix pour, 12 contre et 4 abstentions. L'élaboration de cette nouvelle constitution a été entamée après les élections du 23 octobre 2011, mais ses travaux ont pris un retard considérable, en raison de crises à répétition opposant notamment les islamistes d'Ennahda majoritaires et les partis de l'opposition laïque.

Il s'agit de la deuxième constitution de la république tunisienne après celle promulguée en juin 1959.

PARLEMENT

Les soucis de Mebarki

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a affirmé lundi à Alger que son secteur était «soucieux» de garantir les meilleures conditions pour une formation de qualité aux étudiants de l'institut d'éducation physique et sportive (Ieps) à Sidi Abdallah (Université d'Alger 3).

Ces conditions consistent en la réalisation de plusieurs projets d'investissement pour la réhabilitation et l'aménagement des structures du complexe sportif de Dely Ibrahim.

Le secteur de l'enseignement supérieur «est soucieux de garantir une formation de qualité aux étudiants à travers la réalisation d'un nombre de projets d'investissement pour la réhabilitation et l'aménagement de structures relevant du complexe sportif de Dely Ibrahim», a indiqué le ministre, en réponse à une question posée par le député Filali Ghouini lors de la plénière de l'APN sur le retard accusé dans la mise à disposition des étudiants de l'Ieps de terrains pour la pratique sportive.

Il s'agit d'une première opération d'investissement d'une valeur de 100 millions de dinars pour l'aménagement d'un terrain de football et d'un stade d'athlétisme à Dely Ibrahim, dont les études techniques ont été finalisées pour la désignation de l'opérateur maître d'œuvre et dont les travaux d'aménagement ont été lancés en décembre 2013 pour une durée de quatre mois, conformément aux délais fixés, a-t-il souligné.

Le secteur «espère que ce projet soit réalisé selon les normes internationales notamment à travers l'aménagement d'un terrain couvert de gazon artificiel de 3ème génération», a affirmé M. Mebarki, soulignant que le deuxième projet d'investissement, estimé à 80 millions de dinars concerne l'aménagement de stades non couverts réservés aux sports collectifs et l'aménagement de terrains pour les sports de lancer, couverts de gazon naturel.

Concernant les salles omnisports situées dans ce site, le ministre a dit que l'Université d'Alger 3 était en cours d'élaboration des fiches techniques et d'évaluation, en prélude à un troisième projet d'investissement pour la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement de ces salles, précisant que la piscine olympique de ce site «a été réhabilitée avec une enveloppe de 100 millions de dinars».

Il a cité «les entraves» qui empêchent l'exploitation de cette piscine. Il a souligné que «certaines familles occupent plusieurs structures de cette piscine», affirmant que le ministère «ne ménage aucun effort en vue d'accélérer le relogement de celles-ci».

En attendant la réalisation de l'ensemble des opérations sus-citées, les entraînements et exercices des étudiants de l'Ieps se déroulent au niveau des structures sportives et salles omnisports de Benaknoun relevant de l'université d'Alger, outre le recours, dans le cadre des conventions de coopération avec le ministère de la Jeunesse et des sports, à des structures relevant de ce département ministériel à l'instar des piscines de Draria et de Koléa, a souligné M. Mebarki.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La parole donnée de Bedoui

• Régularisation prochaine de la situation des recrutés au titre de contrats de pré-emploi

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui a affirmé, lundi à Tissemsilt, que son département œuvre à régulariser prochainement la situation des employés et encadrants recrutés aux établissements de formation au titre de contrats de pré-emploi.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Bedoui a souligné que tous les encadrants pédagogiques et employés en exercice au niveau des établissements de formation à l'échelle nationale seront intégrés en leur accordant la priorité dans le recrutement.

Il a déclaré, dans ce sens, que «son ministère n'abandonnera pas les jeunes exerçant par contrats de pré-emploi, qui ont contribué à l'encadrement des établissements de formation». Le ministre a également souligné que son



département œuvre à réhabiliter tous les établissements de formation réalisés ces dernières années en les renforçant par de nouvelles structures, notamment des blocs pédagogiques, des salles de conférences et des ateliers.

M. Noureddine Bedoui a appelé les établissements économiques prestataires techniques, à l'instar de «Algérie Télécom» et Sonelgaz, à conclure des conventions avec

le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, pour assurer une main-d'œuvre qualifiée en maintenance des réseaux de télécommunications et d'électricité. Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels accorde une grande importance à la formation de qualification dans les domaines qui nécessite le marché de l'emploi, notamment en maintenance des équipements de froid, des réseaux de communications et d'électricité, a-t-il affirmé. La visite à Tissemsilt a permis au ministre de prendre connaissance de visu des ateliers de l'institut national spécialisé en formation professionnelle et apprentissage «Tadjeddine Abdellah» du chef-lieu de wilaya qui a accueilli plus de 300 stagiaires. M. Bedoui s'est enquis également de la formation des apprentis à l'entreprise industrielle de couvertures et textiles et a visité le Cipa «Hadj Benalla» de Tissemsilt.

Dans la localité de Ain Sfa (Tissemsilt), le ministre a inspecté une exploitation agricole privée spécialisée en culture maraîchère sous serres créée par un groupe de jeunes appartenant à l'institut national de formation dans le cadre d'un stage pratique, avant de visiter le Cipa de Theniet El Had qui accueille plus de 300 stagiaires dans différentes spécialités.

LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE EST FORMEL

La révision du statut particulier du personnel de l'éducation n'est pas à l'ordre du jour

Le chef du cabinet du ministère de l'Education nationale, Abdelhamid Hedouas, a indiqué lundi que la révision du statut particulier du personnel du secteur «n'est pas à l'ordre du jour actuellement», rappelant que les voies du dialogue avec les partenaires sociaux restaient toujours ouvertes.

«Nous sommes en train d'appliquer le nouveau statut du personnel de l'éducation et il n'est pas question pour l'heure actuelle de le modifier. Ceci dit, le ministère de l'Education demeure à l'écoute des syndicats pour une meilleure prise en charge de leur préoccupations», a précisé M. Hedouas, qui était l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Le statut particulier du personnel de l'éducation a été élaboré en 2008 et amendé en 2010, suite à un large mouvement de grève mené par les syndicats du secteur pour remédier aux «défauts» contenues dans le texte.

«Il est inconcevable de changer des lois de la République chaque deux ans», a souligné M. Hedouas, rappelant que la décision du ministère de l'Education concernant ce point était d'«appliquer ce statut, pour ensuite l'évaluer et identifier les incohérences». Il a ajouté, à ce sujet, qu'après son évaluation le dossier sera «sousmis au gouvernement pour faire l'objet de modifications». Un mouvement de grève de deux jours reconductible a été déclenché depuis dimanche par deux syndicats autonomes, à savoir, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) et le Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest) pour exiger notamment la révision du statut particulier. Ces syndicats ont également accusé la tutelle de n'avoir pas fixé un calendrier pour la concrétisation des autres revendications socio-professionnelles. Ces revendications, selon M. Hedouas, «ont été prises en charge», no-



tamment, celles relevant de la compétence du ministère de l'Education. Il a rappelé, à l'occasion, qu'un programme de réalisation de logements dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux était en cours, alors que le ministère a demandé aux responsables des 14 wilayas du Sud de réservrer des quotas de logements aux enseignants, parmi les différentes formules existantes. L'autre revendication soulevée par les partenaires sociaux est relative à la création d'unités de santé, une revendication pour laquelle le ministre de l'Education avait assuré que son département devra réceptionner des locaux devant abriter ces unités en coordination avec les walis, d'une part, et le ministère de la Santé, d'autre part, a également rappelé M. Hedouas. Concernant la revendication relative à la prise en considération de l'ancienneté antérieure pour accéder à un grade supérieur, il a assuré que son application qui «obéit à la loi en vigueur» sera effective au plus tard le mois d'avril prochain.

EDUCATION

La grève des enseignants différemment suivie à Alger

Le suivi de la grève à laquelle ont appelé l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) et le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) reste mitigé lundi à son deuxième jour au niveau des établissements scolaires d'Alger.

C'est le cas notamment de l'école moyenne «Annane Saïd», siège au quartier Les Sources, où 17 enseignants sur les 24 programmés ont observé la grève lundi matin soit un taux de 70,83%, a précisé la directrice de l'établissement à l'APS, relevant toutefois, que «certains enseignants n'ont pas respecté les règles de la grève en quittant le lieu de travail sans autorisation».

S'agissant de l'école primaire «Zaidi Abderrahmane», à Birkhadem, neuf enseignants sur quatorze ont répondu à l'appel de grève, a-t-on constaté sur place. Des enseignantes grévistes dans cette école ont fait part, à cet effet, de leur «conviction» de suivre ce mouvement de grève afin

d'obtenir satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles, notamment, en ce qui concerne le statut particulier.

Interrogée sur la durée de cette grève, initialement de deux jours, l'une de ces enseignantes a affirmé qu'elle était prête à la poursuivre si les syndicats maintiennent le mot d'ordre de grève. Cependant, une autre enseignante de ce même établissement n'ayant pas suivi la grève, a expliqué sa position du fait de la démarche «peu convaincante et parfois incompréhensible des syndicats».

Par ailleurs, plusieurs établissements ont assuré les cours, à l'image des lycées, «Boualem Dekkar» (Garidi-Kouba) et «Zahoual Amar» (Birkhadem), ainsi que l'école primaire, Akli Rahem à Garidi. Au premier jour de la grève, dimanche, dans les établissements scolaires (lycées, collèges et primaires) le taux de suivi du mouvement au niveau national a été jugé «minime» par le ministère de l'Education nationale, alors que l'UNPEF et le SNAPEST l'ont qualifié

de «considérable». Le responsable de la communication au ministère de l'Education national, Fayçal Haffaf, avait évoqué, alors, un taux de suivi de 11%, alors que le SNAPEST avait avancé un taux national global de 63,64%, et l'UNPEF a fait état d'un taux de 50%.

Selon les deux syndicats, la grève a été décidée suite à une réunion tenue entre leurs représentants et ceux de la tutelle, qui s'est terminée «sur de simples promesses verbales» de la tutelle et «sans aucun résultat palpable» concernant leurs revendications notamment la révision du statut particulier, jugée par la tutelle «au-delà de ses prérogatives».

De son côté, la tutelle a assuré avoir tenu ses engagements concernant la prise en charge des revendications des syndicats, et à œuvrer notamment auprès des secteurs concernés pour traiter les défaillances constatées dans le statut particulier des travailleurs de l'éducation.

M. BELAÏD LACARNE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FÉDÉRALE D'ARBITRAGE, L'INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

LE SIFFLET ALGÉRIEN

Comment combler le déficit de 5 000 arbitres ?

L'arbitre ? C'est le souffre-douleur de toute équipe qui aura perdu son match. L'accusation est toute simple, « ils ont acheté l'arbitre ». Y a-t-il des arbitres ripoux ? Des dirigeants de clubs ripoux ? Des équipes qui ne jouent pas le jeu et qui s'entendent sur « la tête » d'une autre équipe comme l'ont fait en 1982 en coupe du Monde l'Allemagne et l'Autriche pour « éliminer » l'Algérie ?

Said Abjaoui

Il était visible que ces deux équipes européennes n'étaient pas en train de jouer, mais juste de pousser le ballon sous les yeux d'arbitres impuissants qui laissaient faire. Malheureusement, il n'y a pas rappel et d'avertissement comme cela se fait dans les combats de boxe quand il est constaté un manque de combativité.

Souvent, l'arbitre est « louangé » pour son impartialité et son sans-faute. C'est généralement l'équipe vainqueur qui tire ce « constat ». Bien sûr, on ne peut pas attendre de sévères critiques de la part des dirigeants de l'équipe vainqueur. Les arbitres savent très bien que les perceptions à leur égard sont positives pour les équipes gagnantes et négatives pour les équipes perdantes. C'est ainsi, car les enjeux sont trop importants. Quel rôle pour les arbitres ? Pour les arbitres assistants également. L'arbitre sur le terrain n, l'arbitre qui court pour se rapprocher le plus possible du ballon et suivre les phases de jeu, a évolué par rapport à l'évolution du jeu qui est passé d'4-4-2 au 4-3-3 avec une défense en ligne. L'arbitre doit s'adapter aux évolutions du jeu et à l'évolu-



tion des lois et règlements. Il s'agit à la fois d'assurer sur le terrain la sécurité des joueurs et l'application stricte des lois et règlements en vue de parvenir à la régularité de la compétition. Les arbitres algériens sont cotés sur le plan international. On a entendu le sifflet algérien dans les Jeux olympiques en 1980. On a également entendu le sifflet algérien lors de la coupe du Monde en 1982. C'était le sifflet de Belaïd Lacarne qui s'était ainsi fait entendre. Pour la compétition de la coupe des pays du Golfe auxquels se joint le Yémen, encore Belaïd Lacarne

qui est désigné coordinateur du comité d'arbitres. Il y a également d'autres arbitres qui sont devenus des internationaux. La Fifa a officielisé 4 arbitres internationaux plus quatre arbitres assistants. Des arbitres algériens bien sûr.

Belaïd Lacarne a été hier l'invité du forum du quotidien DK News. Il est président de la fédération nationale d'arbitrage. Il devait engager un débat sur le thème « arbitrage en Algérie, évaluation et formation ». Le thème est divisé en deux parties : arbitrage et interprétation des lois du jeu.

L'interprétation fait partie des problèmes d'actualité. Un penalty a mis le feu aux poudres lors du match JSK-Saïda. Il y a diverses interprétations d'un arbitre à un autre. Penalty pour l'un et pas de penalty pour l'autre.

Le règlement arbitral indique les différentes situations pour lesquelles il y a penalty. C'est la main ou le bras qui est allé en direction du ballon ou l'inverse ? Ceci pour dire que l'interprétation n'est pas une science exacte. Faudrait-il voir les images enregistrées ? L'arbitre ne peut pas attendre de voir les enregistrements pour prendre sa décision. Mais, l'arbitre doit absolument connaître les lois et règlement régitant le football.

En février 2009, la fédération avait établi un plan de développement. La première réunion du bureau fédéral avait précisé l'objectif du rajenouement (réalisé à 95%), formation des jeunes talents. 2012 2013, création d'un groupe d'excellence, avec un programme de formation de quatre jours par mois.

Differentes catégories d'arbitres : wilaya, régional, inter-régional. Puis, il a fallu couvrir le déficit en nombre d'arbitres et d'assistants, soit 5 000 arbitres en tout avec l'aide de la Fifa.

AMOURA ALI, ANCIEN ARBITRE DE LA LIGUE DE TIZI-OUZOU

« L'arbitrage, plus qu'une vocation, une passion »

R.Rachedi

« On ne devient pas arbitre pour de l'argent ou par ambition, on le devient par passion, vocation et amour de la profession. Arbitrer c'est prendre du plaisir avant tout. Celui qui veut se faire de l'argent ne réussira jamais dans cette mission », c'est ce qu'a affirmé hier en marge du Forum, M. Amoura Ali, ancien arbitre de la ligue de la wilaya de Tizi-Ouza et ancien dirigeant de la JSK.

« Mes débuts, j'avais pris l'habitude de saisir mes affaires, de me déplacer à mes frais pour assister à des rencontres auxquelles je n'étais même pas convoqué en espérant que l'arbitre principal ne se pointe pas pour que je puisse prendre sa place et entrer en action. Bien diriger une rencontre était tout ce qui m'importait car tout simplement j'aimais ce que je faisais » a ajouté M. Amoura. De cette époque-là « des années 1980 » que reste-t-il ? La discipline a évolué et l'enjeu financier a pris le dessus sur l'aspect sportif et la moindre erreur de concentration ou d'appréciation est aussitôt suivie d'une sanction. Avec cette nouvelle donne, l'arbitrage attire-t-il toujours les jeunes autant qu'avant et pour les mêmes raisons ?

Pour M. Amoura, la question ne se pose même pas : « Il est vrai que l'environnement actuel ne facilite pas le travail des arbitres. On peut dire qu'il leur complique la tâche. Toutefois, il y a actuellement une génération qui a su s'imposer par ses qualités tant sur la scène nationale qu'internationale. L'arbitrage algérien pourra toujours compter sur les jeunes pour prendre la relève ». Interrogé sur les meilleurs moments de sa carrière, M. Amoura affirma qu'une certaine rencontre dirigée en 1986 entre la JS Bordj Ménaïel et Draâ Ben Khedda, pour le compte du championnat de DJ Juniors, restera à jamais son plus beau souvenir. « Tout était réuni ce jour-là pour une belle rencontre de football. Les gradins étaient pleins à craquer et les joueurs avaient fourni une prestation des plus remarquables. En plus de m'avoir permis d'arpenter différents terrains et de silloner les différentes régions du pays, l'arbitrage m'a permis, sur le plan humain, de nouer plusieurs amitiés ici et à l'étranger avec des personnes que je n'aurais jamais pu rencontrer en dehors de mon métier » a conclu M. Amoura.

Bélaïd Lacarne, l'esprit et la loi du jeu

O.Larbi

Cet ancien arbitre international de football, de la trempe des Hansal et Bergui, Aouissi, Amalou, Sendid, Benouza, Chekaimi, Haïmoudi est bien connu du public algérien et des instances internationales de football continentales et mondiales.

Présentement président de la commission centrale d'arbitrage de la FAF et au niveau de la Fifa, membre de la commission, c'est donc une autorité, « un professionnel » dans sa partie qui est venu donner une conférence au forum de DK news. Les journalistes présents étaient venus poser des questions et obtenir des précisions sur des faits de jeu et d'interprétation des lois de ce sport qui compte le plus de pratiquants dans le monde.

M. Lacarne a été confronté à un « malentendu » dans la mesure où selon lui, « ma conférence est d'informer sur l'organisation de l'arbitrage et sur deux lois du jeu, les lois XI et XII » alors que pour les médias c'était l'occasion rêvée d'aborder des sujets brûlants sur les raisons qui aboutissent à la suspension d'un arbitre, sa révocation définitive, l'agressivité de joueurs de la défense contre les attaquants au risque de les éloigner définitivement des grands rendez-vous mondiaux de ce sport et même de les rendre inaptes à sa pratique.

M. Lacarne bien défendu son idée d'organisation et de formation à une pratique professionnelle de l'arbitrage en Algérie. Il informe l'assistance du programme de formation de 5 000 arbitres algériens dans les prochaines années.

Ce programme va débuter en respectant les directives de la Fifa et sera soutenu par le sponsor de la FAF.

Ce programme de développement repose sur des instructeurs techniques, physiques et des évaluateurs. Le règlement administratif prévoit un test physique au début de chaque saison avec une session de rattrapage avant le 31 décembre, dit l'ancien arbitre. « Depuis 2009, le programme a touché au rajenouement du corps des arbitres et, je peux dire, qu'il est de 95%. La formation continue sera couplée avec un programme d'excellence de 4 jours par mois et ce, jusqu'en mai. La formation est confiée à 7 conseillers et techniciens du sport : il faut professionnaliser : chaque spécialité de l'arbitrage sera concernée : arbitre principal et assesseurs. »

Evaluateurs

Cette question de l'évaluation des arbitres en activité est l'affaire des éléments qui ont une bonne connaissance du jeu, des lois et capables de rapporter fidèlement toutes les actions durant 90 minutes : « Les évaluateurs sont aussi des arbitres ; ils peuvent être



de grade inférieur à l'équipe à évaluer mais possédant des qualités certaines. »

L'évaluation rejoint la discipline et la question de la suspension d'arbitres en fait partie.

La faute de main

Les fautes de main sont souvent mises en exergue par les observateurs et par les journalistes quand ce n'est pas par les joueurs ou leurs dirigeants.

Pour M. Lacarne, la faute de main est siéfle « quand elle est intentionnelle. Cela se voit en suivant le mouvement de la main du joueur dans la surface de réparation, la distance (si elle est grande, l'intention est

confirmée) la position est un autre évaluateur, dans la mesure où le joueur incriminé est en faute quand sa main ou son avant-bras ne sont pas collés au corps. »

M. Lacarne a voulu insister sur les lois de jeu, mais il reconnaît que le jeu moderne en constante évolution rend plus difficile la mission d'arbitrage. Son secret en tant qu'arbitre international de renom ? « C'est simple, j'ai été joueur, puis diplômé en tant qu'entraîneur, enfin arbitre formé. J'ai une lecture du jeu, une présence de l'anticipation en voyant les joueurs évoluer. »

Par ces quelques mots, il rappelle à tous, que le football n'est qu'un jeu.

CEIMI Un contributeur efficace à l'économie sociale

Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja est une association qui réunit depuis le 2 mai 2002 près d'un millier d'adhérents qui génèrent 327 milliards de dinars de chiffre d'affaires, contribue à hauteur de 3,30 milliards de dinars aux charges fiscales et verse 7 030 milliards de charges sociales. Leurs activités emploient 49 100 travailleurs et participent à la création de 490 000 emplois indirects. Le taux de chômage dans la wilaya de Blida est de 4,5% ; c'est-à-dire un taux naturel reconnu dans tous les pays ! C'est la seule association qui fait référence à un territoire, en l'occurrence la Mitidja, réputée plaine la plus riche d'Algérie avec 93 millions de kilomètres carrés ! Le Ceimi se veut représentatif de la PME algérienne dans tous ses états : agro-alimentaire, BTP, Chimie et cosmétiques, Plastics et caoutchouc, Textiles, Peaux cuirs, chaussures, Verre et miroiterie, électronique et froid, mécanique et sidérurgie, services et prestations.

Ce qui représente un capital immatériel, un savoir-faire, une expérience qui font que les contributions du Ceimi sont écoutées dans les salons et les conférences qui traitent de l'avenir économique en Algérie. Les idées qui font mouche auprès des acteurs du CEIMI sont : «Qualité, le marché ayant tout» qui se défient de «l'insolente bureaucratie» tout en saluant «l'encouragement à l'investissement productif» de la loi de finances 2014. En outre, le Ceimi suit avec attention les statistiques se rapportant à la structure des activités : il y aurait, selon le CNRC, 1.657.415 opérateurs dont 41% exercent dans le commerce de détail et 40, 1% dans les services et 14% dans le secteur industriel et le Btp. Le Ceimi organise des séminaires et colloques pour aider les entrepreneurs à s'informer et se former et à renforcer le réseau. Ceimi participe aux Tripartites et fait des propositions sur l'ensemble des sujets tout en s'impliquant dans la situation et le développement du tissu des PMI s'ans lesquelles la relance du secteur industriel serait un vain mot.

O. L.

BRÉSIL Une croissance de 3% en 2014

Le Brésil pourrait afficher autour de 3% de croissance en 2014 si l'économie mondiale se redressait, estime le ministre des Finances Guido Mantega, qui juge «excessive» la méfiance des marchés vis-à-vis du pays. «Si l'économie internationale se redresse, nous pouvons croire aux allé�푸른s de 3%...). Mais je ne sais pas si nous aurons une marge de manœuvre pour dépasser 3,5%», déclare-t-il dans un entretien au journal O Estado de São Paulo de dimanche. Selon le ministre, le Brésil a du potentiel pour afficher une croissance de 4%, mais ce taux est pour l'heure impossible à atteindre en raison de la conjoncture internationale. Les marchés visent pour 2014 une croissance de 2%, bien loin des 7,5% de 2010.

CONCILIER LES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT C'est possible

PORT D'ALGER Hausse de 30,29% des recettes douanières

Les recettes douanières du port d'Alger ont atteint près de 154,17 milliards DA (mds DA) en 2013 contre 116,01 mds DA en 2012, en hausse de 30,29%, a déclaré dimanche le directeur régional des Douanes au port d'Alger, Aissa Boudergui, lors d'une cérémonie à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des Douanes.

M. Boudergui a indiqué que les recettes recouvrées par les douanes d'Alger port ont représenté 16,08 % des recettes budgétaires globales des douanes algériennes qui ont atteint 940,05 mds DA en 2013.

Lors de cette cérémonie qui a été célébrée cette année sous le slogan «communiquer : partager l'information pour mieux coopérer», le M. Boudergui a relevé que les 22 opérateurs opérant au port d'Alger ont bénéficié du statut de l'Opérateur économique agréé (OEA).

Durant l'année 2013 et à l'échelle nationale, 110 opérateurs ont bénéficié du statut d'OEA accordé par la Direction générale des Douanes (DGD). Ces opérateurs publics et privés bénéficient, ainsi, des avantages du Circuit vert accéléré.

«La durée de traitement des dossiers de dédouanement des opérateurs concernés par le statut de l'OEA, ne dépasse pas en moyenne 30 minutes de l'enregistrement de la déclaration de dédouanement à l'obtention du bon d'enlèvement de la marchandise», a souligné à l'APS Bouzina Miloud, sous directeur de la technique douanière à la direction régionale des douanes d'Alger port. M. Boudergui a affirmé par la même occasion que le délai moyen de traitement des voyageurs avec véhicule dans le port d'Alger a sensiblement baissé à 1h 37 min en 2013.



mn durant la saison estivale 2013, dépassant ainsi les prévisions de la direction générale des Douanes (DGD) (2h30mn).

Les efforts déployés par les différents intervenants au niveau de l'espace portuaire d'Alger et par la DGD ont permis «de réduire sensiblement le délai moyen du traitement des voyageurs avec véhicule durant la saison estivale 2013 à 1h37 mn contre 1h57 mn en 2012», a-t-il précisé. Afin d'assurer un bon accueil des voyageurs notamment de la communauté algérienne résidente à l'étranger, les Douanes algériennes ont décidé de réduire la durée moyenne de traitement des passagers et des véhicules de 4 h en 2010 à 2h 30 mn en 2012 pour atteindre enfin 1h 37 mn en 2013.

22 opérateurs activent au port d'Alger

S'agissant de l'activité commercial au niveau du port d'Alger, M. Boudergui a relevé que 22 opérateurs économiques opèrent dans ce créneau économique. En effet, 14 importateurs réalisent 44,50% du volume global d'importations pour une valeur de

2,89 milliards de dollars, alors que huit (8) exportateurs réalisent 74,77% du volume global des exportations au niveau de cette structure pour une valeur de 56,79 millions de dollars, a-t-il ajouté. Pour les déclarations en douanes, elles ont totalisé 32.667 dont 31.318 déclarations à l'importation et 1.349 déclarations à l'exportation, a relevé le directeur régional des douanes d'Alger port.

S'agissant de la lutte contre la fraude, le même responsable a relevé que 81 véhicules ont été saisis durant 2013 au port d'Alger, ainsi qu'un important matériel sensible dont des Talkies walkies, pistolets à air comprimé, et des cartouches pour fusil de chasse, entre autres. Pour ce qui est des produits pyrotechniques, Boudergui a précisé que neuf (9) conteneurs ont été saisis durant l'année écoulée contre 14 en 2012.

Evoquant l'activité contentieux, M. Boudergui a relevé que le port d'Alger a enregistré 2.287 affaires en 2013 et déposé 262 plaintes à l'encontre des contrevenants qui ont été soldées par des pénalités dépassant les sept (7) milliards DA dont près de 3,7 mds DA ont concerné des infractions de change et des transferts illicites des fonds.

BENBADA L'A ANNONcé La loi relative à la protection des consommateurs sera révisée

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué dimanche à Guelma que la loi n° 03-09 relative à la protection du consommateur sera révisée, s'agissant notamment des procédures à suivre pour porter les litiges devant les tribunaux.

Le ministre a affirmé que son département jouera le rôle «d'arbitre» dans l'intérêt des consommateurs, comme celui des opérateurs économiques, et tiendra compte des préoccupations des représentants des commerçants algériens pour alléger certaines dispositions répressives.

Animant une conférence de presse au siège de la Direction du commerce de Guelma, en marge de sa visite dans cette wilaya, M. Benbada a également abordé la question de la pénurie de lait enregistrée dans certaines wilayas pour souligner qu'il ne s'agit pas de crise, mais de perturbations dans l'approvisionnement.

Il a fait état, à ce propos, de «la hausse des prix du lait en poudre sur le marché international, ajouté à un accroissement de la demande sur le lait en sachets».

Des mesures ont été prises pour augmenter la production du lait en sachet



destiné au marché local, pour faire face à cette demande, a souligné le ministre, ajoutant que le but stratégique de l'Etat tend vers une plus grande dynamique du secteur de l'agriculture, notamment la filière lait qui «ne doit plus dépendre de l'importation du lait en poudre». Le ministre du Commerce a également fait état d'une batterie

de mesures et de propositions destinées à protéger la production nationale, faisant état, dans ce contexte, de 29 mesures mises en application et de 106 autres décisions devant être annoncées lors de la tripartite prévue en février prochain.

D'autre part, M. Benbada s'est félicité des résultats du plan de réorganisation des travailleurs du secteur du commerce qui, selon lui, a «amélioré» les conditions de travail et permis à des dizaines de cadres de bénéficier «pour la première fois» de promotions dans 95 inspections territoriales.

Cette visite dans la wilaya de Guelma a permis au ministre de se rendre dans plusieurs établissements relevant de son secteur, inaugurant notamment onze (11) marchés de proximité dans le cadre de l'élimination du commerce informel. M. Benbada devait également se rendre au lieudit Lemtarah, dans la commune de Aïn Beida (60 km à l'est du chef-lieu de wilaya), pour suivre un exposé sur le marché de gros des fruits et légumes à vocation régionale projeté dans cette zone, et qui offrira 2 000 emplois directs et 1 600 postes de travail indirects.

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Mme Dalila Boudjemâa, a déclaré, dimanche à Batna, que le secteur de l'environnement est «en mesure de créer de nombreuses opportunités d'investissement et de mettre en place les jalons d'un développement durable». La ministre qui visitait, dans le cadre d'une visite de travail à Batna, une unité de production de bennes-tasseuses, dans la zone industrielle de la cité Kechida, a estimé, à ce propos, que l'expérience de cet investisseur est «encourageante» même si «elle requiert un appui pour son perfectionnement». Rappelant que l'expérience de cet opérateur privé était «la première du genre à l'échelle nationale», Mme Boudjemâa a souligné que cette initiative doit être «appuyée et renforcée» par d'autres productions «made in Algeria». La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement avait auparavant observé une halte au centre d'enfouissement technique (CET) de la ville de Batna, avant de procéder à la pose de la première pierre du projet de réalisation

d'un centre de tri des déchets, pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 80 millions de dinars a été allouée. Mme Boudjemâa a également lancé les travaux du projet de réalisation d'un centre d'enfouissement des déchets inertes, lancé pour un délai de réalisation de dix (10) mois et une enveloppe financière de 58,18 millions de dinars, selon les explications fournies sur place. La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement avait présidé, dans la matinée, l'ouverture des travaux d'un séminaire régional de présentation et d'adoption du rapport de la 4^e phase du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (SEPT) «Hauts plateaux-Est». Au cours de son inspection de différents projets relevant de son secteur, la ministre a souligné que la protection de l'environnement «relève de la responsabilité de chacun et de tous les secteurs», et précisé que le citoyen constitue «l'élément-clé de toute stratégie de protection de l'environnement».

APS

ALGER Il assassine sa copine, 15 ans de réclusion



- Rabah, 50 ans, chauffeur de taxi, est accusé d'avoir assassiné sa copine Fatima âgée de 45 ans.

Rabah, un homme grand, et très mince. Colereux et suspicieux, pour un rien, il s'emportait et faisait vivre à Fatima des moments très douloureux.

Fatima prit la décision de le quitter.

Une dispute éclate entre eux, hélas. Fou de rage, Rabah s'empare d'un couteau et frappe Fatima au niveau du cœur.

Quelques jours plus tard, une judice enquête permet de procéder à l'ar-

restation de l'auteur présumé du crime qui n'est autre que Rabah qui fut présenté au tribunal d'Alger, en ce mois de janvier 2014. Aux box des accusés, Rabah reconnaît tous les faits retenus contre lui devant tant de preuves, l'accusé et raconte les circonstances de son crime.

Prenant la parole, le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes précisant que son client avait agi «sans intention de donner la mort».

Après une heure de délibérations, le jury rend son verdict : l'accusé, déclaré coupable, est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Sit-in des employés du secteur de la jeunesse et des sports devant le siège de la DJS

Les employés du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont brisé le silence, dans la matinée d'hier, en organisant un débrayage de deux heures (de 10h à 12h).

Ce mouvement de protestation a été suivi d'un sit-in de protestation devant le siège de

la DJS, à l'appel du syndicat des travailleurs de ce secteur, section de Bordj Bou Arréridj, pour attirer l'attention des responsables sur leurs revendications.

Parmi les revendications soulevées par les protestataires on notera, celle liée à la révision du statut particulier

des travailleurs du secteur, qui, explique-t-on, a lésé les éducateurs principaux qui sont classés à la 1^e catégorie, au lieu de la 12^e, soit avec deux (02) points en moins par rapport au classement des conseillers. En outre, ils ont aussi réclamé l'intégration des corps communs tout

en dénonçant la doubles lecture des contrôleurs financiers sur ce sujet d'intégration. Notons aussi que les protestataires appellent leur syndicat national à organiser un sit-in national devant le siège du ministère de la jeunesse et des sports à Alger.

Mouad B.

BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE D'AÏN DEFLA EN 2013

794 affaires traitées, 874 personnes impliquées et 10 763 cas de retrait de permis

Au niveau de l'escadron de la Gendarmerie nationale du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla, le colonel Mehira Saâdaoui a présenté les activités de ses éléments au cours de l'année 2013, dont 794 affaires ont été traitées avec une implication de 874 personnes dans différentes affaires de crime, corruption et falsification.

Le groupement territorial de la Gendarmerie d'Aïn Defla a présenté ce dimanche le bilan de l'activité des unités relevant de ce corps de sécurité durant l'année 2013, en présence des représentants locaux et de la presse nationale. Selon des chiffres exposés, le nombre des crimes et des accidents sont en hausse par rapport 2012.

«La wilaya d'Aïn Defla reste l'axe routier le plus important dans le pays, vu la densité des déplacements des personnes et des véhicules à travers les routes nationales ainsi que l'autoroute Est-Ouest», nous a expliqué le colonel Mehira Saâdaoui, entouré du commandant Houalef chargé de la sécurité publique et Bekhit, chef d'état-major du groupement et du commandant de l'escadron de sécurité routière d'Aïn Defla.

Le colonel Saâdaoui a débuté son discours par un large exposé sur les différentes actions et missions de la Gendarmerie nationale dans cette vaste wilaya, qui compte 14 daïras et 36 communes. «Actuellement sur les 36 communes on en couvre 29, dans l'attente de l'ouverture la section de Oued Djemaâ».

Dans son intervention relative à l'activité de la police judiciaire, le colonel Saâdaoui Mehira soulignera que 794 affaires ont été enregistrées durant l'année 2013, entraînant l'arrestation de 874 personnes. Une baisse a été enregistrée par rapport à 2012, et ce, grâce aux efforts des éléments de la Gendarmerie nationale qui lutte contre la criminalité. Le commandant Bekhit a établi ses explications sur le crime organisé et les affaires des falsifications et l'immigration clandestine.

Les unités ont signalé 74 affaires de falsification, 216 délits contre les personnes et 373 délits contre leurs biens; par ailleurs, 36 affaires enregistrées relatives à la sécurité publique et 57 autres affaires de famille et de meurtres.

Le commandant Houalef, quand à lui, a expliqué les efforts des unités de la Gendarmerie pour des affaires de drogues et l'immigration clandestine. Il a signalé 59 délits et l'imprécision de 109 personnes avec une saisie de 247 632, 84 kg de kif traité et 1 174 comprimés psychotropes, alors qu'il y a eu 168 personnes arrêtées suite à l'immigration clandestine, dont des Syriens, Maliens et Marocains.

Le colonel Saâdaoui nous a confirmé que les Syriens sont bien pris en charge par l'Etat et bien protégés par leurs services. Sur les 874 personnes arrêtées et impliquées des affaires de crime, 412 ont été mises sous mandat de dépôt et 462 libérées, mais sous surveillance.

Pour rappel, aucune affaire n'a été si-

gnalée contre l'économie du pays. Parmi les différentes missions assignées également à la Gendarmerie nationale, figure celle relative à la sécurité routière qui fait toujours les unes des journaux. Dans ce contexte, le colonel du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, évaluera le nombre des accidents dans cette wilaya qui a enregistré une hausse par rapport à l'année 2012. Aïn Defla a enregistré 894 accidents, malgré l'envergure d'un réseau routier, qui ont fait 1 537 blessés et 123 morts, avec une cause humaine d'une moyenne de plus 86%.

Selon le colonel, un plan d'action a été mis en œuvre pour mieux maîtriser la sécurité routière à travers notamment la mise place de radars et une intense activité de la gendarmerie sur ces différentes routes. Dans ce contexte, il est utile de rappeler qu'en 2013, les unités de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla ont relevé 18 941 délits liés aux infractions du code de la route, établi 6 160 contraventions liées au non-respect du code de la route, dressé 17 810 amendes forfaitaires, de plus 10 763 cas de retrait de permis.

Pour le numéro vert 1055, le groupement de la Gendarmerie a signalé 4 849 appels dont 423 interventions de la gendarmerie suite à des appels de secours et accidents et 396 appels transférés aux services de la police.

Salim Ben

TISSERGHINE (BEJAÏA) Un père et son fils trouvent la mort dans un accident

Deux personnes, un père et son fils, ont péri dimanche après-midi dans un accident de la route, survenu à hauteur du lieu-dit Tisserghine (40 km à l'est de Béjaïa), après que leur véhicule eut quitté la route et chuté dans un ravin, apprend-on auprès de la Protection civile. Les victimes, âgées de 70 et 33 ans, originaires de la wilaya de Blida, ont trouvé la mort sur le coup, a précisé la même source, soulignant que les secours ont mis près de deux heures pour les désincarcérer de leur véhicule. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes du drame.

TISSEMSILT Saisie de 435 poteaux de bois et une arrestation à Bordj Bounaâma

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, suite à des informations parvenues à la sûreté de daïra de Bordj Bounaâma, faisant état de présence d'un individu qui s'adonnait au vol de bois de forêt de M'hallis dans la commune de Boukaïd. Et suite à une sourcière, vers 4h du matin, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une personne au bord d'un camion bourré d'une quantité de 435 poteaux en bois volés de la forêt. Après son audition par les enquêteurs, ce présumé dealer a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bounaâma, qui l'a placé sous mandat de dépôt, pour coupe et exploitation des produits forestiers et transport de produits sans autorisation, selon le chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Abed Meghit

● COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de l'exécution du programme d'action initié par la direction de la Direction Générale de la Protection Civile relativé à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation sur les risques domestiques, Accidents de la route et le risque sismique pour l'année en cours, la Direction Générale de la Protection Civile organise, à partir du 28 Janvier au 07 février 2014 des journées d'information et de sensibilisation liée à ce thème. Consciente de l'importance et l'impact de cette opération sur les citoyens, un programme riche et diversifié a été établi dont l'objectif de parvenir à une culture préventive contre les risques soulevés et diminuer leurs conséquences. Chaque année, plusieurs cas de décès par asphyxie sont recensés par les unités de la Protection Civile en raison de l'inhalation de gaz toxique et d'autres combustibles. Ainsi, les statistiques démontrent que durant l'année écoulée 1 132 personnes ont été secourus soit incommodées ou intoxiquées par les gaz brûlés ou le monoxyde de carbone et 110 victimes ont malheureusement trouvé la mort. Afin de rappel des principales circonstances à l'origine de ces cas d'intoxication qui sont souvent le résultat de la mauvaise aération ou de son absence, de la non-conformité des équipements de chauffage, du montage et de la mise en œuvre aléatoire de ces équipements par un personnel non qualifié. Par ailleurs le phénomène des accidents de la route ne cesse d'ôter des milliers de vie humaine sur nos routes, avec une moyenne de 12 personnes décédées par jour, un personne décédé chaque 02 heures. L'analyse des statistiques générale démontre clairement une augmentation effroyable des cas de personnes décédées sur les lieux des accidents de la circulation avec 2 291 personnes décédées durant l'année écoulée. La lutte contre ce flou, nécessite la prise de conscience des citoyens sur le respect du code de la route, afin d'éviter que l'insécurité routière devienne une fatalité et de faire appel à des professionnels des secours en cas d'accidents pour la bonne prise en charge des blessés des accidents de la route. Aussi, ces activités de sensibilisation de proximité se poursuivront à travers le territoire national pendant toute la saison hivernale par des caravanes de sensibilisation.

LAGHOUAT : Saisie de **60** quintaux de kif en 2013 par les Douanes

Près de 60 quintaux de résine de cannabis ont été saisis en 2013, à travers les wilayas relevant de la direction régionale des Douanes de Laghouat, a indiqué dimanche à Djelfa le responsable de cette structure.

«Cette saisie a été opérée en deux grandes prises, dont l'une (40 qx) dans la daïra d'Aflou (Laghout), et l'autre (19 qx) à Ghardaïa» a indiqué à l'APS M. Haddadou Abdennour, en marge de la célébration de la Journée mondiale des Douanes, organisée cette année par l'Inspection des douanes relevant de la Direction régionale des Douanes de Laghouat.

L'opportunité a donné lieu à la projection d'un film vidéo mettant en exergue les efforts des Douanes dans leur lutte contre la contrebande et la protection de l'économie nationale, ainsi que les moyens matériels mis en œuvre pour ce faire.

EL BAYADH : Démantèlement d'un **atelier** clandestin d'arme à feu

Un atelier clandestin de fabrication d'armes à feu, de fusils de chasse et de munitions, a été démantelé dans la commune d'El-Bayadh, par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule e communication de cette institution.

Agissant sur information, selon lesquelles un septuagénaire fabriquerait des fusils de chasse dans un atelier clandestin près du village de Mécheria Soughra, les policiers ont perquisitionné le lieu suspecté où ils ont saisi deux (2) fusils de chasse et 73 cartouches de différents types, en plus de matériels et accessoires servant à la fabrication de ces armes, a-t-on précisé.

Le mis en cause (76 ans) a été présenté dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Bayadh qui a ordonné son placement sous contrôle judiciaire, a ajouté la même source.

PORT ET AÉROPORT D'ORAN ET AIN TEMOUCHENT: **La vigilance des douaniers porte ses fruits**

► Des saisies d'une valeur de 220 millions de DA effectuées en 2013

La direction régionale des Douanes d'Oran a enregistré en 2013 différentes saisies d'une valeur de 220. 009.395 millions de DA, dans le cadre de l'activité de ses services au niveau de l'aéroport d'Oran et des ports d'Arzew, d'Oran et de Ain Temouchent.

Lors d'une réception dimanche à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Douanes, le directeur régional de ce corps, M. Larbi Djilali a indiqué que ses services à Oran ont enregistré en 2013 différentes saisies d'une valeur de 220.009.95 millions de DA au niveau de l'aéroport d'Oran et des ports d'Arzew, d'Oran et de Ain Temouchent, contre 60.910.394 de DA en 2012.

En présence du wali d'Oran, M. Abdeghani Zaâlane et des autorités locales, les agents de la brigade mobile relevante de l'Inspection divisionnaire d'Arzew ont été honorés à cette occasion pour avoir saisi près de trois tonnes de kif traité en décembre dernier.

Accuse du sujet, le directeur régional des Douanes M. Larbi Djilali a mis en valeur le rôle joué

par les agents de cette brigade grâce à leur mobilisation et leur vigilance ayant mis en échec cette quantité de drogue.

Neuf diplômes de reconnaissance ont été remis aux éléments de cette brigade et des retraités de ce corps ayant consacré leur vie pour la protection de l'économie nationale ont été honorés.

Dans une allocution, le wali d'Oran a salué le professionnalisme des agents des douanes dans la lutte contre le trafic et la contrebande.

S'agissant du traitement des voyages dans les ports et aéroports de la région couverte par la direction, il a été relevé l'entrée de plus de 525.000 voyageurs en 2013 contre 563.000 en 2012 (une baisse de 16 pour cent) et la sortie de 538.000 voyageurs en 2013 contre

574.000 en 2012. A Mostaganem, des portes ouvertes ont été organisées sur les douanes, où le chef de l'Inspection divisionnaire des douanes, M. Bensalem Brahim a indiqué que le port de Mostaganem a enregistré en 2013 une hausse de 6 pour cent du trafic de marchandises importées, soit 1.235.558 tonnes et de 8.323 tonnes d'exportations, soulignant que les importations ont concerné les produits dont ceux ferreux.

Une baisse des importations de céréales a été enregistrée, a-t-il ajouté.

La même entreprise portuaire a accueilli l'année dernière 118.468 véhicules de différentes tailles, soit une baisse d'environ 20 pour cent par rapport à 2012. Dans le cadre de la lutte contre la contre-

bande, le même responsable a souligné que ses services couvrant les wilayas de Mostaganem et de Relizane ont traité, durant cette période, 3 affaires de saisie de 10 qx de kif traité à Matmar, des pièces de recharge, des produits cosmétiques, des détergents, deux camions, un véhicule utilitaire et autres.

La valeur globale des saisies est estimée à plus de 61 millions de DA. Les recettes du trésor ont atteint plus de 30 milliards de DA en 2013.

Des équipements utilisés dans la lutte contre la contrebande sont exposés lors de cette manifestation, de même que des photos d'opérations de saisie effectuées par les brigades de l'Inspection. Des agents retraités ont été honorés à cette occasion.



• 100 quintaux du kif saisis en une année par la sûreté de wilaya d'Oran

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont saisi l'année dernière 10.092 kg de kif traité dans différentes affaires, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité qui a relevé que les saisies de kif dans cette wilaya ont quadruplé par rapport à l'année 2012. Les services de police d'Oran ont traité dans ce cadre 834 affaires liées au trafic, détention et commercialisation de stupéfiants, dont la majorité concerne le kif traité introduit en Algérie à partir du Maroc, selon le bilan annuel de

la sûreté de wilaya d'Oran de l'année 2013, présenté lors d'une conférence de presse. Selon ce bilan, les saisies de kif à Oran ont quadruplé par rapport à l'année 2012, qui a enregistré une saisie annuelle de plus de 27 quintaux de la même substance. Les comprimés psychotropes ont également connu une hausse, voire doubler avec une saisie de plus de 67.000 unités en 2013. Les mêmes services ont également effectué des saisies de quantités de drogue dure telle que la cocaïne (près de

60 grammes) et l'héroïne (147,8 gr), selon le même bilan. Le nombre d'individus arrêtés dans ces affaires de drogues est de 960 impliqués avec l'identification de 42 autres dealers en fuite. Durant la même période, la sûreté de wilaya a enregistré le vol de 165 voitures, dont 98 récupérés, six affaires de corruption et l'arrestation de 51 personnes pour détournement de deniers publics et blanchiment d'argent par l'achat d'immobiliers avec les revenus du trafic de stupéfiants.

KIDNAPPING : SOLIDARITE AVEC LA FAMILLE DE LA VICTIME Marche et grève à Béni Zmenzer pour la libération du jeune Kamel Naït Ameur

La région de Béni Zmenzer a massivement répondu à l'appel lancé pour une grève générale en signe de solidarité avec le jeune commerçant kidnappé et sa famille. Comme prévu, des milliers de citoyens sont venus participer à la marche alors que les commerçants ont quasiment tous baissé rideau durant toute la matinée. Parallèlement, un grand rassemblement a eu lieu à l'issue de la marche devant le siège de la mairie. En fait, la solidarité des villageois est née presque spontanément quelques heures seulement après la nouvelle de la disparition du jeune commerçant. Avec l'habitude, tout le monde a bien compris qu'il s'agit là d'un enlèvement. Cette impression sera en effet confir-

mée dans la soirée lorsque le père de la victime reçoit un appel anonyme. Une voix lui confirma que son fils est en bonne santé mais pour sa libération, il faudra au préalable payer une rançon de 300 millions de centimes. Le lendemain, des citoyens retrouvent le véhicule de la victime de marque Toyota sur le chemin des Ouadlias. La victime, elle, demeurait jusqu'à hier dans l'après-midi sans nouvelles.

En fait le jeune de Béni Zmenzer est la seconde victime en l'espace d'une semaine. Deux jours auparavant, un jeune commerçant de Boudjima a été plus chanceux en échappant de justesse des griffes de ses ravisseurs. Il a réussi miraculeusement à s'ex-

traitre de la tentative de son enlèvement par des individus armés et encagoulés comme à l'accoutumée. Des témoignages racontent que la victime A. Mokrane, habitant au village Iserrajen, à 200 mètres seulement du chef-lieu de la commune a été interceptée tôt dans la matinée par des inconnus qui ont braqué des armes sur lui le sommant de les suivre. Sous la menace, le jeune a pu fuir essayant des coups de feu qui ne l'ont fort heureusement pas touché. Ainsi donc le nombre de cas signalés dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis une décennie est porté à quelque 78 cas. Des cas qui ont été signalés par les victimes seulement car d'autres, plus nombreux, ont payé les rançons dans le silence to-

K.N.A

TRAVAUX PUBLICS : LES CHANTIERS DE MASCARA

Les travaux de la future voie reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest seront lancés en mars prochain

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a annoncé dimanche à Mascara que les travaux de réalisation de la future voie reliant la ville de Mascara à l'autoroute Est-Ouest seront lancés en mars prochain.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de cette voie, longue de 43 km, seront lancés «au plus tard en mars prochain», tout en soulignant l'importance du projet pour la population de Mascara et des wilayas voisines ainsi que son apport dans le développement de toute la région.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'approfondir les études techniques des sols par des bureaux d'études et laboratoires spécialisés aux compétences avérées afin d'éviter les incidents survenant après l'achèvement des travaux.

«Les problèmes survenus sur certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest auraient pu être évités si les études avaient été faites d'une manière plus approfondie», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il a suggéré de confier aux entreprises étrangères la réalisation des parties difficiles du projet et d'octroyer aux entreprises publiques et privées nationales, constituées en



consortiums avec des sociétés nationales ou étrangères les autres parties des projets. Il a également souligné la nécessité de faire appel aux PME pour qu'elles puissent acquérir l'expérience technique qui leur manque.

Farouk Chiali a reçu d'amples explications sur le projet de voie dont les études ont été finalisées ainsi que les travaux de préparation du sol et le déplacement des réseaux. Le projet porte sur la réalisation d'une voie express de trois couloirs en deux sens. Il comporte également plusieurs ouvrages d'art dont quatre ponts. Au niveau de la commune d'El Ghomri, le ministre a inspecté les travaux d'aménagement

d'aires de repos sur l'autoroute Est-Ouest. L'un de ces sites sera réceptionné en mars prochain. A Mohammadia, M. Chiali a inspecté les travaux d'extension de la RN 17. Le projet porte notamment sur la surélévation du niveau de la route au nord de la ville de Mohammadia pour éviter les crues.

Le ministre s'est enquis dans la commune de Tizi des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art pour éviter le tracé de la voie ferrée, ainsi qu'un ouvrage d'art sur le chemin de wilaya CW N° 76, des travaux de confortement de la RN 17, sur un tronçon de 4,3 km, entre les localités de Senaissa et Bouhanifa.

ECONOMIE : Grande avancée du projet «Sept»

Le décret portant création de l'Observatoire national du territoire «se trouve au niveau du secrétariat général du gouvernement», a indiqué dimanche à Batna le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Mme Dalila Boudjemaâ.

Président, au centre de recherche de l'université Hadj-Lakhdar, l'ouverture d'un séminaire régional de présentation et d'adoption du rapport de la 4^e phase du Schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (Sept) «Hauts-Plateaux-Est», la ministre a indiqué que cet observatoire «constituerà, en premier lieu, un outil d'aide à l'évaluation et à la décision en matière d'aménagement du territoire et d'environnement».

La structure «fera partie des institutions à mettre sur pied (...) et dont l'entrée en activité apportera davantage d'efficience à la politique nationale d'aménagement du territoire». L'Etat algérien a mis en place, a ajouté Mme Boudjemaâ, «une stratégie nationale d'aménagement du territoire axée sur l'ouverture sur le monde économique et ses évolutions, et appuyée sur des outils juridiques, organisationnels et financiers en vue de réorganiser le territoire, rectifier les incohérences constatées et valoriser les ressources dans le cadre d'un développement durable».

La ministre a souligné que le schéma national d'aménagement du territoire a été engagé «effectivement à travers les outils mis en place et les chantiers

d'infrastructures de base ouverts dans le cadre du programme socioéconomique du président de la République.

La rencontre de Batna et celle l'ayant précédée à Annaba, au même titre que celles devant être organisées dans les prochains mois, montrent, a ajouté Mme Boudjemaâ, que «l'on a atteint le stade du parachèvement de l'opération de préparation des schémas d'aménagement du territoire et des espaces de programmation territoriale qui constituent une des missions du plan d'action du gouvernement». Elle a fait part de son engagement à «respecter le processus continu de concertation, de suivi, d'évaluation et d'exécution de l'ensemble des outils d'aménagement conçus

pour l'espace de programmation territoriale de sorte, a-t-elle ajouté, à mener des actions territoriales plurisectorielles. Le directeur de la prospective, de la programmation et des études générales d'aménagement du territoire, Madjid Saïda, a présenté un exposé détaillé sur le SEPT au cours de cette rencontre qui a réuni les membres du conseil de wilaya concernés par ce schéma dans les wilayas de Batna, de Bordj Bou Arréridj, de Sétif, de Khencelia, d'Oum El Bouaghi et de Tébessa. La ministre devait ensuite visiter, à Batna, plusieurs équipements relevant de son département dont le Centre d'enfouissement technique (CET) et la maison de l'environnement.

CONSTANTINE : LOGEMENTS SOCIAUX

Attribution de 10 000 décisions aux bénéficiaires

Une opération de remise de 10 000 décisions de pré-affectation de logements sociaux vient d'être entamée à Constantine, a déclaré dimanche à l'APS le chef de la daïra, Abdelhafid Naceri. Des demandes logements sociaux enregistrées entre 1990 et 2004 seront «satisfaites» au cours de cette opération de pré-affectation, «la plus importante» qu'a connue la commune de Constantine depuis «plus d'une décennie», a indiqué le responsable.

Un travail d'une année et demie, effectué en coordination avec les représentants des comités de quartiers, a été nécessaire pour assainir et actualiser les dossiers des postulants aux logements sociaux, préalablement au lancement de l'opération de remise des pré-affectations, a encore souligné M. Naceri. Affirmant que la wilaya de Constantine a entamé

après la résorption de l'habitat précaire, une «seconde étape» dans la satisfaction des demandes de logements sociaux, le chef de daïra a indiqué que la commission chargée d'assainir et d'actualiser les demandes de logements sociaux a entamé la phase liée aux requêtes «déposées entre 2005 et 2010». M. Naceri, qui a souligné l'apport «précieux» des représentants des comités de quartiers, a indiqué que l'opération de remise des pré-affectations se déroule dans «des bonnes conditions», même si, a-t-il relevé, «quelques tensions ont dû être gérées».

Les bénéficiaires des pré-affectations devront prendre possession de leurs logements «au fur et à mesure de la réception des programmes d'habitat en cours d'achèvement», ont indiqué de leur côté les services de la wilaya.

CHIALI EST FORMEL : «Le péage sur l'autoroute n'est pas à l'ordre du jour»

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué dimanche à Mascara que le dossier des taxes de péage sur l'autoroute Est-Ouest n'est pas actuellement à l'ordre du jour.

Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Mascara où il a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur, M. Chiali a indiqué que son département ministériel était préoccupé, actuellement, par l'amélioration des prestations offertes aux usagers de l'autoroute et leur mise à niveau aux normes internationales à travers la réalisation de relais et autres commodités requises pour le repos des passagers et des automobilistes.

INCIDENTS DE GHARDAÏA

2 auteurs présumés de coups et blessures ayant entraîné la mort arrêtés

Deux auteurs présumés de coups et blessures ayant entraîné la mort lors des récentes échauffourées entre jeunes à Ghardaïa, ont été arrêtés, a-t-on appris dimanche soir auprès de la Police judiciaire de la sûreté de cette wilaya.

L'enquête diligentée par la police judiciaire suite à des coups assénés à l'aide d'un objet sur la tête d'un jeune de 35 ans qui a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ghardaïa, a permis l'arrestation des deux auteurs qui ont utilisé «une manivelle», a précisé la même source. Les deux mis en cause qui ont reconnu lors de l'enquête les faits qui leur sont reprochés, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Ghardaïa qui les a écourtés pour coups et blessures ayant entraîné la mort.

La victime, âgée de 35 ans célibataire a été grièvement blessée dans les échauffourées qu'a connues Ghardaïa dernièrement avant de succomber à ses blessures (traumatisme crânien) à l'hôpital «Tirichine». Il s'agit du deuxième décès enregistré lors des affrontements entre groupes de jeunes émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie de plusieurs locaux commerciaux, habitations, palmeraies et véhicules particuliers.

Des dizaines de personnes avaient été également blessées dans ces affrontements, avant que les forces anti-émeute déployées sur les lieux ne rétablissent l'ordre dans la ville.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De nouvelles structures au cœur des oasis

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya d'Ouargla sera renforcé prochainement par plusieurs nouvelles structures, actuellement en cours de réalisation ou en voie de lancement, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du logement et des équipements publics (Dlep).

Un projet, inscrit dans l'actuel programme quinquennal (2010-2014), est en phase des études techniques et porte sur la réalisation de 10 000 places pédagogiques au niveau du pôle universitaire. La réalisation de 9 000 places de ce projet sera lancée au troisième trimestre de 2014, a indiqué le chef service de l'équipement à la Dlep, Bachir Bouchareb. La capacité d'hébergement sera portée à la hausse, grâce à un projet de 8 000 lits, dont 4 500 lits programmés en réalisation durant la même période, a-t-il souligné. Les travaux de réalisation d'un centre de recherche scientifique implanté au niveau du pôle universitaire marquent un taux d'avancement de 98% et seront achevés bientôt, a-t-on ajouté. Cette future structure, inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, sera dotée de plusieurs laboratoires et salles d'études. Selon la Dlep, un taux d'avancement de 40% a été enregistré au niveau du projet de réalisation d'un centre de loisirs scientifique pour une enveloppe de 160 millions DA. Ce centre disposera d'une salle de conférence, un bloc administratif, et des locaux commerciaux, a-t-on fait savoir. Afin d'encourager la pratique sportive en milieu universitaire, le secteur compte deux salles omnisports en cours de réalisation, a-t-on signalé. Dans le courant du deuxième semestre de 2014, d'autres projets seront lancés, à savoir une bibliothèque centrale, un auditorium de 1 000 places, et un bloc administratif, selon la même source.

Enfants

L'excès d'écrans rend-il les enfants dépressifs

P

Un rapport du ministère de la Santé britannique tire la sonnette d'alarme : les jeunes qui passent trop de temps devant la télé, l'ordinateur ou sur des jeux vidéo seraient moins heureux, plus stressés et plus déprimés que les autres.

Les conclusions du *Public Health England* révèlent que les parents britanniques ont du souci à se faire pour leurs enfants télephages. L'étude menée sur 42 000 enfants et adolescents âgés de 8 à 15 ans rapporte que 62 % des jeunes de 11 ans, 71 % des jeunes de 13 ans et 68 % des plus de 15 ans passent plus de 2 heures par jour devant la télé.

Autre chiffre clé symptomatique de l'époque actuelle, la part des jeunes rivés sur l'ordinateur a grimpé ces dernières années : alors que 42 % des garçons jouaient sur l'ordinateur plus de heures chaque soir de la semaine en 2006, ils étaient 55 % à le faire en

2010. Une proportion qui est certainement plus élevée en 2013 avec la généralisation des iPad. Chez les filles, la proportion a également augmenté sur la même période en passant de 14 % en 2006 à 20 % en 2010.

Les autorités sanitaires mettent en garde contre cette tendance à la consommation excessive des écrans chez le jeune public. En effet, au-delà de quatre heures quotidiennes devant les écrans (télé, consoles, ordinateur et téléphone portable), l'équilibre psychologique de l'enfant risque d'être perturbé. Ces écrans rognent sur le temps passé à faire du sport ou à jouer avec leurs amis. Ce



Inquiétude en France sur l'impact des écrans

Les dangers de la surutilisation des écrans sont devenus une problématique de plus en plus abordée par les spécialistes de l'enfance et de l'addiction. Les risques ne seraient pas cantonnés au Royaume-Uni. L'omniprésence des écrans inquiète aussi en France, où les enfants passent environ 3h30 par jour devant la télé, sur Internet, sur des jeux vidéo ou sur des téléphones portables. 3h30, c'est bien plus que les petits Britanniques...

manque de socialisation détériorerait sur le niveau d'anxiété des enfants. Perte de confiance en soi, faible estime de soi et risque accru de dépression, les experts britanniques n'y vont pas avec le dos de la cuillère : «Plus le temps passé devant un écran est important, plus l'impact sur les problèmes comportementaux et émotionnels liés au développement des enfants sera important», affirment-ils, avant d'ajouter : «Chaque heure de visionnage en plus augmente les risques que les enfants expérimentent des problèmes socio-émotionnels et une basse estime d'eux-mêmes».

Le téléphone portable rend les ados anxieux



Les adolescents qui utilisent de manière addictive leur Smartphone ont des résultats scolaires en baisse et sont très anxieux.

Les élèves et étudiants accros à leur téléphone portable voient leurs résultats scolaires baisser et leur qualité de vie diminuer selon une nouvelle étude scientifique.

Les professeurs de l'Université Kent State (Etats-Unis) ont examiné et analysé le mode de vie et les notes de collégiens et d'étudiants gros utilisateurs de mobilité. Les chercheurs ont voulu comprendre si l'utilisation des Smartphones améliorait la vie des jeunes. Les scientifiques ont interrogé 496 étudiants et ont mesuré leur usage quotidien du téléphone portable. Tous les bénévoles ont aussi rempli des questionnaires et des tests pour évaluer leur niveau d'angoisse et la qualité de leur vie.

Trop utiliser le téléphone portable nuit au bien-être

Les résultats de l'étude ont révélé qu'une utilisation excessive du téléphone portable est nocive pour les étudiants. En effet, ils deviennent plus anxieux, leurs résultats scolaires baissent et leur qualité de vie diminue. «En synthèse, lorsque la fréquence d'usage est élevée, la réussite et le bien-être ne sont pas au rendez-vous. Le modèle statistique illustrant ces

relations s'avère très significatif», concluent les auteurs qui suggèrent que «les jeunes devraient réduire leur usage à bon escient de leur téléphone pour préserver leur santé, leur niveau de vie et leurs résultats scolaires.» Cette nouvelle recherche confirme les résultats de l'enquête menée par docteur Karla Murdock de la «Washington Lee University» (Etats-Unis). Ils révèlent que les étudiants qui envoient beaucoup de textos dorment moins bien et sont plus stressés que les autres.

Cette étude a été publiée dans la revue spécialisée *Computers in Human Behavior*.

Les tablettes numériques appauvriscent le langage

Avec la multiplication des écrans, tablettes, smartphone et ordinateurs, la tradition orale est délaissée au profit d'un apprentissage par le visuel. Une évolution qui se traduit par une perte de vocabulaire chez les enfants, constatent des chercheurs anglais.

Le tout numérique est-il vraiment un progrès pour le développement de l'enfant ? Selon Marco Catani, un spécialiste de l'Institut de Psychiatrie du King's College à Londres, les supports visuels causent du tort à l'expression des jeunes générations. A force de s'habituer à communiquer en langage SMS et par écran, leur vocabulaire se réduit en peau de chagrin et elles accumulent les fautes en dictée.

«Nos enfants apprennent désormais par d'autres moyens, explique le psychiatre, auteur d'une étude sur le sujet. Ils ont accès à Internet et utili-

sent des iPhones, des smartphones et des tablettes. Ce sont des supports visuels plus que sonores, il est donc probable qu'ils se retrouvent avec moins de vocabulaire en moyenne que les générations précédentes.»

Ce constat, qui sonne comme un avertissement auprès des parents, a été fait à l'issue d'une expérience menée auprès de 27 enfants britanniques en bas âge. Leur activité cérébrale a été scannée au cours d'exercices d'apprentissages de nouveaux mots sur des tablettes numériques. Les résultats publiés dans la revue *Proceedings* témoignent d'une plus grande difficulté à élargir son vocabulaire en regardant un écran.

Un usage des écrans encadré dès le plus jeune âge

Pour Marco Catani, cette étude n'a rien de sur-

prenant. Elle confirme ce que les spécialistes de l'éducation savent déjà à savoir : il n'y a rien de mieux que l'oral pour apprendre une langue.

«Lors de l'apprentissage d'un nouveau mot, vous commencez d'abord par entendre un bruit, c'est en essayant de le répéter à de nombreuses reprises et en l'incluant petit à petit dans vos conversations que vous allez l'acquérir définitivement. C'est comme cela que vous augmentez votre vocabulaire. Un adulte connaît au final environ 30 000 mots».

Pour éviter que la mode du tout numérique ne pénalise l'aisance orale des jeunes générations, l'Académie des Sciences recommande une utilisation des écrans différenciée selon les âges. Chez les enfants en bas âge, l'écran ne saurait se substituer aux moyens d'apprentissage classiques.

4 conseils pour bien vivre sur Internet

Comment profiter des bienfaits du Web sans devenir accro ? Thierry Crouzet, écrivain blogueur et ancien «addict», s'est coupé du Net pendant six mois*. Il en a tiré «un art de vivre».

Conseil n°1 : on ne raconte pas sa vie sur le Web

Thierry Crouzet est formel : on ne va pas sur Internet pour parler de soi. Raconter la soirée qu'on a passée avec ses potes ne sera à rien. Explications de l'intérêt : «A partir du moment où les gens réagissent à ce qu'on a posté sur Facebook par exemple, on rentre dans une boucle de plaisir qui nous pousse à poster toujours plus», explique Thierry Crouzet. Le risque est de perdre le contrôle en tombant dans un engrenage qui conduit à l'addiction.

La solution ? Sans craindre de prendre à rebrousse-poil une poignée d'Internet, cet écrivain blogueur revendique un autre usage d'Internet : «On ne doit pas se servir du Web pour se divertir ou communiquer, insiste-t-il. Internet est une arme politique qui doit permettre d'organiser la société, d'agir et de rassembler». Oui aux blogs, aux tweets et messages Facebook, à condition de servir un but précis et utile, de créer quelque chose.» Alire aussi : pourquoi votre ado est-il toujours sur Internet ?

Conseil n°2 : on se ménage des «retraites» numériques

Notre moindre activité est parasitée toutes les 5 minutes par un coup d'œil sur nos mails ou notre smartphone ? On se croit obligé de répondre à nos messages même quand on est à table avec des amis ? Pas de doute, on est accro. Face à un tel diagnostic, l'issue la plus efficace et radicale pour sortir de cette dépendance : faire une «retraite» du Net. Pas besoin de faire pénitence une semaine chez les Carmélites, il suffit de se couper de tout ce qui nous relie à la Toile. On débranche complètement Wifi, smartphone, mails, réseaux sociaux... et on pro-fite. Cette cure peut être plus ou moins longue. Celle de Thierry Crouzet a duré six mois, mais cela peut être quelques heures par jour, ou alors de s'imposer une sortie sans regarder son téléphone. L'important est de «se ménager des temps hors du Net». Une bouffée d'oxygène idéal pour se faire un petit bilan de ses usages passés d'Internet. Et repartir sur de nouvelles bases.

Conseil n°3 : on agit sur le Web en toute conscience

Internet nous procure une sorte de don d'universalité. Un plaisir joyeux mais très dangereux. Très vite on ressent le besoin composé de faire plusieurs choses en même temps : on tweete pendant que l'on envoie un mail et que l'on répond à un «ami» sur Facebook. Exit le multi-tâches, on apprend à se poser pour surfer en «pleine conscience». On fait une action après l'autre. On évite par exemple de lire ses mails pendant qu'on parle à quelqu'un. Un bon moyen de ne pas devenir accro et de garder le contrôle». Alire aussi : Test : avez-vous une addiction cachée ?

Conseil n°4 : on remet à plus tard le non urgent

L'art de procrastiner est bien utile pour se prévenir du web addiction. On trie la quantité de mails non urgents qui pollue notre boîte mail et on se réserve un petit temps pour les consulter, si on a le temps. L'astuce imparable pour gagner du temps consiste à filtrer sa ou ses boîtes mails en créant des dossiers (personnels, professionnels...). Peu à peu, on «personnalise son utilisation d'Internet et on fixe ses propres règles», soutient Thierry Crouzet. N'est-ce pas ça au fond, l'Internet intelligent ?



Trop de télé peut nuire au cerveau des enfants...

... et peut rendre anti-social

Trop regarder la télé, les enfants altèrent leur cerveau de façon à affecter leur intelligence verbale. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs japonais. On ne compte plus les études qui mettent en garde contre l'excès d'écrans. De précédentes études ont suggéré un lien entre le trop-plein de télévision et un comportement anti-social, une propension à déprimer ou encore à trop manger. Une nouvelle étude s'attarde sur les conséquences cérébrales de cette mauvaise habitude. Les enfants trop rivés devant le poste de télévision abîmeraient leur

cerveau en augmentant la matière grise dans la région du cortex fronto-polaire, la région la plus antérieure du cortex pré-frontal. La prise de volume de la matière grise à cet endroit serait en effet liée à une baisse de l'intelligence verbale, selon les chercheurs de la Tohoku University dans la ville de Sendai. L'étude a suivi 276 enfants âgés entre 5 et 18 ans qui regardaient la télé entre 0 et 4 heures par jour, pour une moyenne de 2 h quotidienne. Les IRM (Imagerie à résonance magnétique) ont montré que les enfants qui passaient le plus de temps de-

vant la télé avaient plus de matière grise au niveau du cortex fronto-polaire. «Les enfants avec un QI supérieur sont ceux qui ont l'épaisseur corticale la plus fine», écrivent les auteurs dans la revue scientifique Cerebral Cortex, rapporté par le Daily Mail. Mais comment la matière grise peut-elle nuire aux capacités cognitives ? Les scientifiques japonais expliquent ce phénomène en comparant la matière grise des enfants à la corpulence. De la même manière que l'on doit surveiller son alimentation pour ne pas prendre de poids et nuire à sa santé, le

cortex fronto-polaire doit être lui aussi «affiné» pendant l'enfance pour fonctionner correctement plus tard. La télé est-elle l'ennemi du bon développement neuro-cognitif de l'enfant ? Difficile de le dire avec certitude. Si cette étude suggère un lien entre les deux, rien ne prouve que la télé nuise directement au cerveau. Les chercheurs n'excluent pas la possibilité que ce soit l'absence d'activités comme la lecture, le sport et le manque d'interactions sociales, qui découlent de l'excès de télé, qui perturbe les capacités intellectuelles.

La télévision n'est décidément pas en odeur de sainteté en ce moment. Tour à tour accusée de rendre les enfants plus stressés et dépressifs, puis de les inciter à manger plus, l'écran de télévision reçoit une nouvelle salve cette fois-ci de chercheurs de l'Université de l'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis. Ils reprochent à la télé de priver les enfants des interactions avec les autres et ainsi de perturber leur développement social. Les enfants exposés à la télé, encore plus quand elle est placée dans leur chambre, mettraient plus de temps à comprendre les pensées et les émotions des autres, générant des conflits.

L'équipe du Dr Amy Nathanson a interrogé 107 enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents pour découvrir la relation entre le temps passé devant la télé et l'impact sur la théorie de l'esprit. Cette dernière renvoie à la capacité à reconnaître que les autres peuvent avoir des croyances et des désirs différents de soi, et que les comportements découlent de ces croyances. Le temps passé par les enfants devant la télévision a été pris en compte et les petits ont passé des tests pour évaluer la théorie de l'esprit. Les chercheurs ont constaté que les enfants qui ont une télé dans leur chambre ou qui fonctionne en fond pendant les conversations ont une théorie de l'esprit plus faible, quel que soit l'âge et le statut socio-économique des parents. A l'inverse, les enfants ayant les meilleurs scores à la théorie de l'esprit ont plus de facilités à communiquer avec les autres. Ils sont plus prompts à s'engager dans des interactions plus sensibles et plus coopératives. Ils sont aussi moins enclins à recourir à un mode agressif pour atteindre un objectif, selon les chercheurs.

L'étude a été publiée dans la revue scientifique Journal of Communication.

Le Japon en lutte contre l'addiction des jeunes à Internet



paginer de troubles du sommeil, de l'alimentation et de fatigue.

Le Japon, un cas non isolé

Le phénomène de cyberdépendance n'est pas l'apanage du Japon. Tous les pays riches semblent touchés par ce problème. Aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne mais aussi en France, de plus en plus d'études s'intéressent à ces nouvelles addictions.

L'idée de centres de désintoxication numérique a déjà fait son chemin : aux Etats-Unis où il existe des structures spécialisées et en Chine, dans une version plus radicale. En France, le centre de référence sur le jeu excessif, installé dans le CHU de Nantes, s'occupe parmi d'autres dépendances des pratiques virtuelles. Un récent sondage Ifop pour l'Observatoire

Netexplo a révélé que 73 % des internautes français ne peuvent plus se passer d'Internet.

En l'absence d'accompagnement spécialisé, c'est aux parents ou aux ados eux-mêmes de se responsabiliser face au risque de devenir «web addict». Le blogueur Thierry Crouzet, auteur de «J'ai débranché, comment revivre sur Internet après une overdose», a expérimenté tout seul une cure de «désintoxication» à Internet. Il assure qu'il est possible pour un jeune de passer du temps sur Internet sans devenir accro à condition de surfer avec modération et «en pleine conscience». Il préconise aussi de faire de temps en temps quelques pauses numériques. Reste à convaincre les ados concernés.

La comédie «Mise à l'épreuve» toujours en tête du box-office nord-américain

La comédie «Mise à l'épreuve» est restée en tête du box-office nord-américain, suivie par «Du sang et des larmes» sur le boubier afghan, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations.

«Mise à l'épreuve», sur l'histoire d'un policier aux méthodes musclées qui demande à son futur beau-frère de l'accompagner pendant sa ronde pour savoir s'il est digne d'épouser sa soeur, a dégagé 21,2 millions de dollars, soit 75,4 millions au total sur deux semaines d'exploitation.

Il est suivi par «Du sang et des larmes», qui a remporté 12,6 millions, soit 93,6 millions en cinq semaines sur les écrans.

En troisième place arrive le film d'animation «The Nut Job», qui narre les aventures de Surly, un écureuil indépendant banni de son parc et forcée de vivre dans la ville. Il encaisse pour sa deuxième semaine 12,3 millions de dollars (40,3 millions au total). Le Disney de Noël «La Reine des neiges» est remonté de la cinquième à la quatrième place avec neuf millions de dollars, soit 347,8 millions de dollars en dix semaines. Redescendu de la quatrième à la cinquième place, «The Ryan Initiative» recueille 8,8 millions de dollars de recettes, soit près de 30,2 millions en deux semaines. L'espion américain Jack Ryan, inventé par l'écrivain à succès Tom Clancy, reprend du service au cinéma sous les traits de Chris Pine et la direction du Britannique Kenneth Branagh. Une nouveauté, «Frankenstein», prend la sixième place avec 8,3 millions de dollars de recettes. Ce film raconte les aventures de la créature de Frankenstein, Adam, qui a survécu jusqu'à aujourd'hui grâce à une anomalie génétique. Le thriller «American Bluff», sur un escroc et sa complice poussés par le FBI à corrompre un homme politique, bien parti dans la course aux Oscars, redescend à la septième place avec 7,1 millions (127 millions en sept semaines). Huitième, on retrouve le drame familial «Un été à Osage County», avec Meryl Streep et Julia Roberts, avec cinq millions de dollars de recettes (26,5 millions en cinq semaines). A la neuvième place arrive «Le Loup de Wall Street», réalisé par Martin Scorsese et interprété par Leonardo DiCaprio, qui amasse cinq millions, soit un total de 98 millions en cinq semaines d'exploitation.

THÉÂTRE

La pièce «Rana djinak» du TNA très applaudie à Biskra

La dernière création du théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachirzi, «Rana djinak», présentée samedi soir à Biskra à l'invitation du comité des fêtes de la commune, a reçu un accueil très chaleureux du public des Zibani, a-t-on constaté.

L'assistance, très nombreuse à la salle Zaâtcha, a vivement applaudi cette pièce mise en scène par Brahim Chergui qui interprète le rôle d'un wali conscientieux qui reçoit des rapports trompeurs de ses collaborateurs, lui faisant croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et que les citoyens sont pleinement satisfaits. A l'opposé, une secrétaire issue d'un quartier pauvre dresse à l'intention du wali un tableau nettement plus réaliste de la situation sociale que vivent ses administrés. Le wali simule alors une absence dont il profite pour observer les comportements réels de ses collaborateurs et se rendre à la réalité qui n'a rien d'idyllique. Cette pièce, adaptée du «Congé de M. le wali» de Abdallah Khemmar, a captivé les spectateurs, subjugués notamment par le jeu des acteurs et la qualité des dialogues qui les ont tenus en haleine jusqu'au tomber du rideau.

Une experte américaine salue les efforts de l'Etat algérien en matière de prise en charge des musées

L'Algérie dispose de structures «muséales parfaites», a affirmé, dimanche à Oran, une experte américaine en conservation d'arts, saluant les efforts consentis par l'Etat algérien en matière de soutien et de prise en charge des musées.

Mme Elisabeth Cornu, experte américaine en conservation d'arts qui visite pour la première fois le musée national Ahmed-Zabana d'Oran et qui a déjà travaillé avec le musée «Bardo» d'Alger, a qualifié d'«excellente» cette action, soutenant, en marge d'une rencontre de formation sur la conservation préventive des biens culturels, que l'Algérie consacre des formations permettant d'acquérir des connaissances et des techniques nouvelles en conservation préventive des biens culturels.

Ce professeur en conservation d'arts à l'université de San Francisco (USA), exerçant au musée des Beaux-Arts de cette ville, a affirmé que ce genre de soutien est rare dans son pays et que les musées (aux Etats-Unis d'Amérique) «sont pris en



charge par les villes et les riches où l'Etat n'accorde pas beaucoup de financement aux institutions muséales.»

Cette rencontre de formation, qui s'étale jusqu'au 6 février prochain, permet aux cadres du musée national Ahmed-Zabana de s'enquérir des systèmes de gestion adoptés dans les musées américains qui relèvent, pour la plupart, du secteur privé, ainsi que des méthodes de dépôt des collections muséales.

Elle permet également de s'intéresser aux modes d'organisation d'expositions pour attirer un plus grand nombre de public, de conservation et de restauration des objets muséaux, selon cette spécialiste. Cette formation, la seconde du genre, profite aux cadres du département de recherche et de conservation chargés

de la recherche, de l'inventaire des collections et du service de conservation et de restauration.

La première session de formation assurée par un expert français, en octobre dernier, qui a apporté de nouvelles connaissances des écoles française et anglo-saxonne a permis l'enrichissement des compétences des cadres, a souligné la directrice du musée national Ahmed-Zabana.

Cette institution muséale envisage d'élaborer un programme de formation d'une durée de six mois, encadré par un français, a ajouté Mme Adila Talbi.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du projet de mise à niveau du musée national Ahmed-Zabana.

«Die Lebenden» un film pour explorer les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

La fiction «Die Lebenden» (Les vivants), voyage de la génération actuel dans les mémoires de la seconde guerre mondiale, de la réalisatrice autrichienne Barbara Albert, a été projeté dimanche au public d'Alger. D'une durée de 112 min, ce long métrage a été présenté parmi les films programmés aux Journées du film européen organisés à la filmothèque Mohamed Zinet de Ryad el Feth. A travers l'histoire de la jeune Allemande «Sita», qui mène une expédition dans le douleur passé de sa famille, ce film sorti en 2012 renvoie à des douleurs partagées par des milliers de familles à travers toute l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Evoluant dans l'univers de la réalité, la jeune fille s'intéresse au passé de sa famille originaire de Roumanie après avoir découvert par hasard des photos de son grand-père en uniforme d'officier nazi alors qu'elle ignorait cette partie de l'histoire de sa famille.

«Sita» entame alors un périple à travers les villes où a vécu sa famille, les centres d'archives et les bibliothèques tout en ayant beaucoup de mal à accepter cette réalité sur laquelle elle essaie aussi



d'interroger son grand-père à qui la mémoire fait défaut. La jeune femme se retrouve en partie coupable des crimes commis par son grand-père, un sentiment qui grandit devant le fait qu'elle soit la seule à chercher un soldat nazi dans un univers où la majorité des recherches se concentrent sur les victimes. Après le décès du grand-père, la jeune femme ob-

tiend des témoignages filmés de ce dernier qui revient, sans aucun remord, sur ce qu'il a fait et vu dans les camps de concentration, des témoignages qui nourrissent la culpabilité de la jeune femme et sa colère. Seconde étape du film qui vante le travail de mémoire et l'espérance, le dialogue familiale et l'acceptation de la réalité, pour cela «Sita» et son père reviennent dans un centre de concentration et arrivent à avouer aux parents des déportés qu'ils sont descendants d'un officier nazi.

Réalisateur, scénariste, productrice et actrice, Barbara Albert revient, comme beaucoup d'autres réalisateurs, sur les plages de la seconde guerre mondiale mais à travers un angle qui cherche plus à susciter l'intérêt d'une génération qui n'a rien vécu de la guerre ni des premières années de l'après-guerre et qui en ignore les réalités.

Inaugurées jeudi, les Journées du film européen se poursuivront jusqu'au 1er février à la salle de la filmothèque Mohamed-Zinet avec la projection d'une vingtaine de films récents et pour la plupart jamais projetés en Algérie.

SIDI BEL-ABBES

Association «El Basma» rend hommage à des peintres de la région

L'association «El Basma» (l'empreinte) des arts plastiques a honoré, samedi soir, lors d'un café-littéraire, organisé à Sidi Bel-Abbes, quatre artistes peintres ayant pris part, en 1965, à la semaine culturelle algéro-suisse.

Ces peintres, Hamdad Sid Ahmed, Benissa Kaddour, Hassan Mustapha et Hassain Abdarrahmane, des ex-élèves du Lycée El-Djala, aujourd'hui Lycée Azza Abdelkader, étaient parmi les premiers artistes de l'Algérie indépendante à prendre part à une manifestation à l'étranger. Leurs œuvres ont été exposées dans plusieurs villes helvétiques et attiré un public connaisseur.

Dans son intervention, le président de l'Association «El Basma», M. Daz Farid, a longuement retracé l'évolution du mouvement pictural bel-abbesien et la participation de ces peintres de la région de la Mekkara à cette semaine culturelle algéro-suisse. «Ils étaient des artistes de talent et constituaient la première génération qui représentait l'Algérie indépendante.

S'ils avaient trouvé un soutien, ils auraient pu se consacrer entièrement à l'art plastique et aller loin», a déploré le même responsable. Allant dans le même sens, Kaddour Benissa, un des peintres honorés, a souligné : «Avec l'âge et pour des considérations professionnelles et sociales, nous nous sommes éloignés de la peinture. Chacun a choisi sa voie et pris un chemin hormis Hamdad Sid Ahmed, qui est resté fidèle à cet art».

Durant cette rencontre conviviale, à laquelle ont pris part des hommes de culture, des universitaires, des journalistes, des proches et amis des artistes honorés, Dr Reffas Driss a présenté son dernier livre intitulé «De Robba à l'arbre de fer, j'écris mon nom», paru à Paris en 2013. Une lecture de poèmes a suivi cette présentation. M. Rahmene Ali, un ancien professeur de français a présenté plusieurs de ses œuvres, au grand plaisir de l'assistance.

DÉBUT DE LA 24^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA À ADDIS ABEBA

M. Sellal représente le Président Bouteflika

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du 22^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui se tiendra à Addis Abeba, en Ethiopie, les 30 et 31 janvier 2014, indique lundi un communiqué du cabinet du Premier ministre. Le Premier ministre prendra part, également, aux travaux du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD, prévus le 29 janvier dans la capitale éthiopienne, selon la même source. M. Sellal sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, du ministre de l'Agriculture et du développement rural et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, ajoute le communiqué.



La 24^e session ordinaire du conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a débuté lundi à Addis Abeba (Ethiopie), avec à l'ordre du jour l'examen des rapports et recommandations à soumettre au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains prévu les 30 et 31 janvier pour adoption.

La réunion du conseil exécutif se tient en prévision de la conférence au sommet qui sera consacrée à «l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique».

Lors de leurs réunions préparatoires de deux jours, les ministres africains devront se pencher sur le rapport des activités de la Commission, outre les recommandations du comité des représentants

permanents sur l'exécution des précédentes décisions du conseil exécutif et le rapport de la commission ministérielle des candidatures.

Le conseil exécutif de l'UA examinera également le rapport sur l'application de la déclaration officielle sur l'égalité des sexes en Afrique, les rapports de la commission sur la situation au Moyen-Orient et l'exécution de la décision de la conférence sur la spécialisation de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples pour traiter les crimes internationaux. Selon les informations recueillies auprès de sources de l'UA, la réunion du conseil exécutif sera marquée par l'élection des dix membres du conseil de paix et de

sécurité pour un mandat de deux ans et l'élection du président et vice-président du conseil de l'Université panafrique. D'autre part, les ministres africains soumettront, après examen, les rapports et clauses suggérés par certains pays membres du conseil, aux chefs d'Etat et de gouvernement pour adoption lors de la 22^e session prévue les 30 et 31 janvier. Cette réunion ministérielle préparatoire a été précédée d'une réunion du comité des représentants permanents.

Celle-ci a été consacrée, trois jours durant, à l'examen de plusieurs questions et à l'échange de vues autour de plusieurs rapports relatifs aux sous comités consultatifs sur le budget, les af-

faires administratives, structures, sur la coopération multilatérale et les contributions, dont le rapport annuel de la Commission de l'UA et de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. Par ailleurs, les ambassadeurs africains ont débattu de plusieurs documents de travail et projets de décisions dont celui lié à la stratégie maritime africaine 2050 et apporté les dernières retouches au projet de décision sur la déclaration de Charm el Cheikh sur l'eau et la santé publique.

Ce dernier sera présenté devant la commission de l'agriculture et de l'économie rurale outre le projet de l'encyclopédie africaine.

COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ALGÉRO-ÉTHIOPIENNE Une coopération renforcée

• 8 accords signés

L'Algérie et l'Ethiopie ont signé six (06) mémorandum d'entente et deux (02) accords dans divers domaines, à l'issue de la 3^e session de la Commission mixte de coopération algéro-éthiopienne, tenue à Addis-Abeba du 24 au 26 janvier 2014, sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue éthiopien, Tedros Adhanom, selon le communiqué conjoint.

Ces accords concernent la coopération entre les deux ministères des Affaires étrangères, l'Energie et les Mines, la science et la technologie, la jeunesse, les sports, la culture et la communication et visent «dynamiser» les relations bilatérales, a-t-on précisé dans ce communiqué dont l'APS a reçu une copie.

Au titre des questions économiques, les deux ministères ont souligné l'importance de «renforcer» les liens bilatéraux et de «promouvoir» les investissements entre les deux pays, a-t-on ajouté.

Les deux parties ont également convenu de renforcer leur coopération dans le domaine de la science et de la technologie, notamment, par l'échange d'expériences et le transfert de technologie, selon le communiqué. Lors de leurs entretiens qui ont porté sur les questions bilatérales et africaines, MM. Lamamra et Adhanom ont convenu de «renforcer davantage» la coopération entre les deux pays, a-t-on souligné. Ils ont également, réitéré l'importance de la Déclaration de partenariat stratégique signée à Alger, le 30 juin 2013, et convenu d'aller de l'avant pour renforcer

les liens traditionnels d'amitié et de coopération entre les deux pays, selon la même source. Dans ce contexte, l'Algérie a exprimé sa «satisfaction» suite à la décision du gouvernement éthiopien d'ouvrir une ambassade à Alger. Les deux ministres ont, en outre, exploré de «nouvelles opportunités» de coopération dans le cadre des programmes nationaux de développement mis en œuvre dans chaque pays et qui «ouvrent de nombreuses possibilités» de partenariat dans «l'intérêt mutuel» des deux pays et des deux peuples, a-t-on fait savoir. Ils se sont félicités des «résultats encourageants» obtenus à l'issue des travaux de la Commission mixte et ont réaffirmé l'engagement de leurs pays en vue d'accélérer la mise en œuvre des décisions, recommandations et conclusions figurant dans le procès-verbal adopté. S'agissant de la question du Sahara occidental, ils ont réaffirmé leur «soutien» aux efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental pour «permettre aux deux parties en conflit de parvenir à une solution juste et durable à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», selon le communiqué conjoint.

Sur la situation au Mali, les deux ministres ont exprimé leur «satisfaction» suite à la tenue des élections présidentielles et législatives, qui se sont déroulées dans des «conditions satisfaisantes», consacrant ainsi, le retour à l'ordre constitutionnel. Ils ont également, «salué» les efforts du président (malien) élu en faveur de la préservation de l'in-

EGYPTE L'armée égyptienne mandate Al-Sissi pour se présenter à la présidentielle

Le commandement de l'armée égyptienne a donné mandat lundi à son chef, le maréchal Abdel Fattah Al-Sissi, pour se présenter à l'élection présidentielle en Egypte. Le maréchal Al-Sissi, âgé de 59 ans, «devrait annoncer sa décision définitive au peuple dans les heures à venir», selon l'agence égyptienne Mena.

Le chef de l'armée égyptienne, Al-Sissi, a été élevé lundi au grade de maréchal. Toutefois, pour être candidat, Abdel Fattah Al-Sissi qui est également ministre de la Défense et vice-Premier ministre du gouvernement intérimaire doit prendre sa retraite de militaire ou démissionner de l'armée, car la Constitution stipule que le président doit obligatoirement être un civil.

CENTRAFRIQUE Des ex-rebelles Séléka quittent Bangui

Plusieurs convois de membres l'ex-rébellion Séléka, qui avaient pris le pouvoir en mars 2013, ont quitté Bangui dimanche sous escorte de la force de l'Union africaine, ont indiqué des sources concordantes. Selon Peter Bouckaert, directeur des urgences de Human Rights Watch (HRW), l'un de ces convois a quitté la capitale centrafricaine accompagné d'une lourde escorte, se dirigeant vers la ville de Bossembélé, au nord de Bangui. De même source, les ex-combattants sont actuellement en négociation avec la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (force africaine, Misca) en vue de préparer leur départ. Par ailleurs, selon des témoignages de Banguiois résistant aux alentours du camp Kasai, l'un des plus gros de la ville, «des ex-Séléka qui s'y trouvaient ont fui avec leurs armes, désertant les lieux (...) par plusieurs vagues successives gagnant la colline surplombant le camp. Au petit matin (dimanche), ils ont pris en otage des habitants pour les conduire loin du camp et en direction de la sortie nord». Samedi, des militaires français étaient visibles aux abords du camp Kasai où ils sont entrés, dans la matinée, pour «enregistrer les combattants» cantonnés depuis le 5 décembre et le début de l'opération Sangaris, ont expliqué des riverains. Dimanche, violences, tirs et tentatives de pillages se sont concentrés autour du quartier du PK-5, au centre-ville, le poumon commercial de la capitale, avec ses centaines de magasins appartenant pour la plupart à des musulmans. Ces commerces (alimentation, téléphonie, pièces détachées pour automobiles...) attisent depuis des jours la convoitise des pillards et anti-Balaka massés aux environs. Ils lancent des raids, entraînant la riposte des forces favorables aux ex-Séléka, qui ont érigé des barrières pour bloquer les accès, avec des violences débordant dans les quartiers voisins.

tégrité territoriale et de la stabilité du Mali, exprimant leur «sincère» souhait de voir le lancement du dialogue national inclusif en vue de concrétiser la réconciliation nationale, selon la même source. Concernant la paix et la stabilité en Afrique, les deux parties ont convenu d'oeuvrer «étroitement» pour soutenir les efforts en cours de l'Union africaine (UA) pour assurer une paix durable dans le continent. La partie algérienne a exprimé son «appréciation» pour le rôle de l'Ethiopie en faveur de la paix dans la région, en sa qualité de président en exercice de l'UA et de l'Igad, notamment, pour ses efforts ayant abouti à la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement du Soudan du Sud et l'opposition, a-t-on relevé.

La partie éthiopienne a exprimé son «appréciation» pour le rôle de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité au Mali, a-t-on ajouté dans ce communiqué. Par ailleurs, les deux parties ont convenu de «renforcer» leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, a-t-on indiqué.

S'agissant de la question du Nil, les deux ministres ont souligné la nécessité de promouvoir une coopération «gagnant-gagnant» sur la base du principe de l'intérêt mutuel de tous les pays du bassin du Nil.

Enfin, les deux parties ont convenu de tenir la quatrième session de la Commission mixte à Alger, à une date qui sera fixée d'un commun accord, a-t-on encore indiqué.

APS

SYRIE

CONFÉRENCE
SUR LA CRISE:

Blocage dans les discussions politiques

Les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition, réunis à Genève pour des négociations de paix, sont arrivés lundi à un blocage en abordant le transfert de pouvoir, ont indiqué des sources des deux délégations.

«L'opposition avait rejeté la feuille de travail (présentée par Damas) et avait demandé qu'on parle uniquement de l'organe gouvernemental de transition», a indiqué une source proche de la délégation gouvernementale citée par l'AFP.

De son côté, Rima Fleyhane, membre de la délégation de l'opposition, a déclaré que «les discussions n'ont pas été constructives aujourd'hui en raison de l'attitude du régime qui a voulu dévier des discussions qui devaient porter sur l'application de Genève I, le texte rédigé en juin 2012 par les grandes puissances.

Le médiateur de l'ONU, Lakhdar Brahimi, a alors levé la séance», a-t-on ajouté.

Après deux jours de discussions entre les négociateurs du gouvernement syrien et de l'opposition consacrés aux problèmes des civils assiégés à Homs et des milliers de prisonniers et de disparus du conflit syrien, les deux délégations ont abouti lundi à Genève la question du gouvernement de transition.

Damas se dit prêt à ouvrir les passages humanitaires

Le gouvernement syrien est prêt à ouvrir les passages humanitaires pour permettre l'acheminement de l'aide vers les populations affectées par le conflit, a affirmé dimanche le ministre syrien de l'Information, Imran Al Zoobi.

«Le gouvernement syrien est disposé à ouvrir les passages humanitaires pour aider les populations affectées par le conflit à l'intérieur de la Syrie», a affirmé le ministre syrien, cité par la chaîne britannique Sky News. Imran Al Zoobi a accusé les rebelles d'assiéger des centaines de milliers de civils dans plusieurs régions du pays.

Les représentants du gouvernement syrien et ceux de l'opposition poursuivent dimanche à Genève pour la deuxième journée leurs pourparlers directs axés sur la question des prisonniers et des disparus, en présence du médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi.

Lors d'un premier face à face de trois heures samedi, les deux protagonistes ont discuté de la situation dramatique à Homs, assiégée depuis près de dix mois, avec un objectif: favoriser l'acheminement sans plus de retard d'une aide alimentaire et médicale.

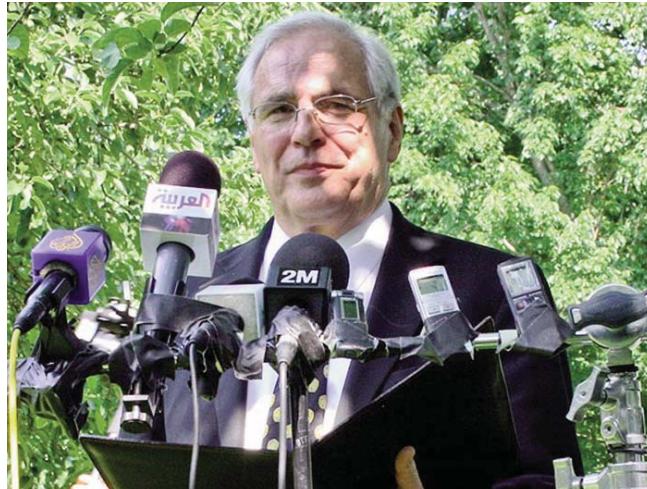
Sur le terrain, l'armée syrienne a mené des raids aériens sur des zones rebelles dans les provinces de Damas et d'Alep, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC - ONU

M. ROSS

reçu par le Premier ministre mauritanien



L'entretien s'est déroulé en présence de MM. Hamed Hamoui, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération chargé de l'UMA, Mohamed Ould Daddah, directeur de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, et Jiddou Ould Abderrahmane Ould Jiddou, chargé d'affaires de la mission permanente de la République islamique de Mauritanie à l'ONU.

M. Ross effectue depuis la semaine dernière une tournée dans la région visant à relancer les démarches de règlement entravées par l'entêtement du Maroc qui s'oppose à l'organisation du référendum d'autodétermination décidé par l'ONU depuis le cessez-le-feu entre les deux parties en septembre 1991, rappelle SPS.

Le directeur du journal *Daily Graphic* appelle le Maroc à respecter les résolutions onusiennes concernant la question sahraouie

Le directeur du journal ghanéen Daily Graphic, Ransford Tetteh, a appelé samedi à Accra (Ghana) la communauté internationale à amener le Maroc à respecter les résolutions onusiennes concernant la question sahraouie.

Lors d'une rencontre avec l'ambassadeur sahraoui à Accra, Mahdjoub Sidina, M. Ransford a souligné qu'il faut

amener le Maroc à respecter les résolutions onusiennes au Sahara occidental, appelant à contribuer au développement du continent africain, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'ambassadeur sahraoui, qui a rencontré les journalistes et les employés du journal *Daily Graphic*, a donné un aperçu sur la question sahraouie et ses der-

niers développements, saluant la position du Ghana à l'égard de cette question, indique-t-on de même source.

Dans son numéro de samedi, *Daily Graphic* a publié un entretien avec l'ambassadeur sahraoui qui a répondu à plusieurs questions liées à la question du Sahara occidental. *Daily Graphic* est le journal le plus vendu au Ghana.

Le détenu politique Abdeslam Loumadi entame une grève de la faim illimitée

Le détenu politique sahraoui Abdeslam Loumadi a entamé samedi une grève illimitée de la faim à la Carcel negra à Al Ayoun (territoires occupés du Sahara occidental) pour protester contre les mauvais traitements qu'il a subis dans les locaux de la préfecture de police, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS).

Abdeslam Loumadi réclame, selon la même source, l'ouverture d'enquête sur les supplices qui lui ont été infligés et les menaces de viol. Il demande également son transfert vers une prison de détenus politiques sah-

raouis. Abdeslam Loumadi avait été enlevé le 21 janvier suite à une descente des forces de police à son domicile sans autorisation de la justice. Transféré au commissariat de police, il a été retenu pour enquête pendant 48 heures avant d'être présenté devant le juge d'instruction qui a retenu des chefs d'inculpation contre lui tout en prolongeant l'instruction de 24 heures.

Selon la même source, Abdeslam Loumadi a subi des tortures, des menaces de viol et des insultes avant d'être envoyé à la prison noire (Carcel negra) où il est empêtré avec des détenus du droit commun dans des conditions lamentables, selon SPS.

Par ailleurs, l'administration de la prison locale de Salé 1 avait envoyé le détenu politique sahraoui Eddich Dafi, membre du groupe de Gdeim Izik, à l'hôpital de Souissi à Rabat où il a subi des examens médicaux pour les douleurs dues à de mauvais traitements et à la torture.

Un autre détenu est mort récemment après son transfert dans un état grave de la prison de Tiznit à l'hôpital de cette ville.

Mohamed Al-Fadel, 34 ans, avait été privé de soins médi-

caux avant d'être transféré dans un état comateux à l'hôpital le 17 janvier 2014. Cet ancien soldat de la marine royale marocaine, était accusé de vol de bijoux et d'autres objets de la villa d'un colonel de l'armée marocaine à Agadir.

Après une peine de deux ans de prison ferme, prononcée par le tribunal militaire de Rabat, Mohamed Al-Fadel a purgé la moitié de sa peine dans la prison de Salé avant d'être transféré à la prison de Tiznit où il a été déclaré mort à l'hôpital de cette ville à deux mois de l'expiration de sa peine.

L'Iran prêt à jouer un rôle de médiateur entre les deux Corées

Le président iranien Hassan Rohani s'est dit lundi prêt à jouer un rôle de médiateur pour l'amélioration des relations entre les deux Corées, a-t-on indiqué de source officielle sud-coréenne.

«Le président iranien Hassan Rohani a exprimé lundi sa volonté de jouer un rôle de médiateur pour l'amélioration des relations entre la Corée du Sud et la Corée du Nord»,

a déclaré le porte-parole du président de l'Assemblée nationale sud-coréenne, Kang Chang-hee.

M. Chang-hee est actuellement en visite à Téhéran, indique un communiqué issu du porte-parole Bae Sung-rye, qui accompagne le chef du parlement sud-coréenne.

Le président iranien a affirmé que son pays pourrait jouer le rôle de médiateur dans la résolution des

problèmes inter-coréens, tout en ajoutant que Téhéran tiendrait ses promesses faites à la communauté internationale pour résoudre son programme nucléaire, selon la même source.

M. Kang est le plus haut fonctionnaire sud-coréen en visite à Téhéran depuis que les deux pays ont établi leurs relations diplomatiques en 1962.

THAÏLANDE : Election anticipée : le «NON» de Shinawatra

Le parti au pouvoir en Thaïlande s'est prononcé lundi contre un report des législatives du 2 février, malgré le blocage dimanche par les manifestants anti-gouvernement de nombreux bureaux de vote lors de l'opération de vote par anticipation.



La Première ministre Yingluck Shinawatra, visée depuis trois mois par des manifestations réclamant son départ, a convoqué des élections anticipées pour dimanche prochain.

Mais de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer leur report en raison notamment des violences qui ont déjà fait dix morts, dont un leader du mouvement abattu dimanche.

Quelque 440 000 électeurs sur deux millions enregistrés pour le vote anticipé (destiné aux Thaïlandais ne pouvant pas voter le jour prévu) ont été empêchés dimanche de placer leur bulletin dans l'urne par les manifestants qui ont promis de renouveler leur blocage de l'accès aux bureaux de vote dimanche prochain.

Mais le chef du Puea Thai au pouvoir s'est opposé à tout report, accusant la commission électorale de ne pas avoir

fait assez pour permettre l'organisation du vote. «Le Puea Thai, en tant que parti politique présentant des candidats, n'est pas d'accord avec un report» des élections, a déclaré Jarupong Ruangsawan. La commission électorale est butée et veut que les élections soient reportées», a-t-il ajouté, l'accusant de «se coordonner» avec les manifestants.

Les manifestants hostiles à Thaksin Shinawatra, ancien Premier ministre renversé en 2006 par un coup d'Etat qui a précipité le royaume dans des crises politiques à répétition, accusent le milliardaire de diriger le pays depuis son exil, à travers sa sœur Yingluck.

Le principal parti d'opposition, le Parti démocrate, boycotte quant à lui les élections, réclamant des réformes pour s'assurer qu'elles soient pleinement démocratiques. Le président du parti, Abhisit Vejjajiva, a toutefois indiqué

lundi que l'opposition pourrait envisager de participer à des élections si elles étaient reportées.

Il a appelé à des discussions pour rédiger une «feuille de route» des réformes. «Et nous pourrions décider d'un calendrier raisonnable pour des élections qui seraient acceptables par tous», a-t-il ajouté.

Tout en assurant qu'il ne soutenait pas l'idée d'un «conseil du peuple» non élu par lequel les manifestants veulent remplacer le gouvernement, il a noté que Yingluck n'avait «pas la crédibilité» pour superviser ce processus de réformes.

Pour faire face à la crise, le gouvernement a mis en place la semaine dernière à Bangkok l'état d'urgence pour 60 jours, sans que cela ne décourage les manifestants qui continuent à bloquer plusieurs carrefours de la capitale.

LÉGISLATIVES EN THAÏLANDE : Le vote anticipé annulé à Bangkok et dans le sud du pays

Le scrutin anticipé organisé dimanche en Thaïlande, à une semaine des législatives, a été annulé à Bangkok et dans plusieurs provinces du sud du pays à cause des manifestants de l'opposition qui ont bloqué les bureaux de vote, selon les autorités locales.

«Les officiels chargés des élections ont été contraints d'annuler les élections anticipées dans les 50 districts de la capitale et dans les provinces du sud du pays car les manifestants se sont rassemblés en masse pour bloquer l'entrée des bureaux de vote»,

a déclaré un responsable de la commission électorale.

La police locale a précisé qu'une bagarre générale a éclaté brièvement entre des villageois au bureau de vote du district de Ladkrabang à Bangkok», affirmant que «des éléments de sécurité ont réussi à rétablir le calme autour du bureau de vote, mais les officiels de la commission électorale ont décidé d'annuler le vote par crainte de nouvelles violences».

Les élections anticipées dans toutes les autres régions du pays se sont déroulées dans le calme. D'après la commis-

sion, «les électeurs qui n'ont pas pu voter dimanche à cause des manifestations pourront le faire aux élections législatives du 2 février».

Suthin Tharathin, l'un des meneurs du mouvement de protestation contre le gouvernement thaïlandais, a été abattu dimanche alors qu'il s'adressait à la foule dans le bureau de vote de l'école Sri-Iam dans le quartier de Bang Na à Bangkok, selon la police, et plusieurs manifestants ont également été blessés dans l'échauffourée et ont été transportés à l'hôpital.

Le ministre du Travail, Chalerm Yubamrung, cité par la presse, qui préside le Centre gouvernemental pour le maintien de la paix et de l'ordre, a déclaré que «la Commission électorale serait tenue pour responsable de l'échec des élections anticipées à Bangkok et dans les provinces du sud du pays».

Selon lui, «la Commission électorale n'a pas demandé de renforts de la police aux bureaux de vote alors que le gouvernement s'était préparé à y envoyer davantage de policiers pour maintenir l'ordre».

MINISTRE DE LA DÉFENSE L'Allemagne va accroître son action militaire en Afrique

L'Allemagne va accroître son action militaire en Afrique, notamment en envoyant des instructeurs supplémentaires au Mali et en soutenant l'intervention française en Centrafrique, a indiqué la nouvelle ministre de la Défense, Ursula von der Leyen.

Répondant à une question pour savoir si l'Allemagne devrait accroître son engagement militaire international, la ministre, citée par le hebdomadaire Der Spiegel a répondu: «dans le cadre de nos alliances, oui». Elle a annoncé qu'elle prévoyait d'augmenter le contingent al-

lemand au Mali qui assure la formation de l'armée malienne de 180 à 250 militaires. 99 soldats sont actuellement déployés sur place.

L'Allemagne prévoit également de déployer un avibus médicalisé en Centrafrique en soutien à la mission militaire française Sangaris, a-t-elle précisé, ajoutant que son pays «ne peut pas regarder ailleurs quand meurtres et viols sont quotidiens, ne serait-ce que pour des raisons humanitaires».

«En Centrafrique, une guerre sanglante oppose chrétiens et musulmans.

Nous ne pouvons risquer que ce conflit embrase toute la région», a ajouté la ministre. A long terme, les différentes armées des pays européens devraient fusionner dans une armée européenne car «l'unification des forces armées est une conséquence logique d'une coopération militaire accrue en Europe», a-t-elle estimé. Le ministre du Développement, Gerd Müller, a de son côté déclaré que l'Allemagne projetait également d'accroître son aide humanitaire en Afrique, particulièrement au Mali, dans un entretien au journal Bild am Sonntag.

SÉISME EN NOUVELLE-ZÉLANDE : 1 300 répliques en une semaine

Près de 1.300 répliques ont été ressenties dans le centre de la Nouvelle-Zélande après qu'un séisme de magnitude 6,2 eut frappé il y a une semaine la petite ville rurale d'Eketahuna, dans l'est de l'île du Nord, ont affirmé lundi les autorités locales.

Les huit répliques les plus fortes ont atteint une magnitude de 4,4 à 4,9. Elles ont été suivies par 75 répliques d'une magnitude de 3 à 3,9, et 1.205 autres de magnitude faible, en dessous de 3, indique un communiqué de GeoNet, service de surveillance de l'Etat.

Le violent séisme de la semaine dernière, localisé à 15 km à l'est d'Eketahuna avec son hypocentre à une profondeur de 33 km, a privé d'électricité plusieurs milliers de foyers dans l'île du Nord.

PAKISTAN : Cinq enfants tués dans un attentat à la bombe

Au moins cinq enfants ont été tués dans un attentat à la bombe dimanche à Hangu, dans le nord-ouest du Pakistan, ont rapporté les médias locaux.

«L'attentat a touché une maison dans la région de Baber Mela du district de Hangu, tuant deux enfants sur le coup et en blessant trois autres qui ont succombé à leurs blessures à l'hôpital» ont précisé les médias. Aucun groupe armé n'a revendiqué cette attaque dans l'immédiat.

UKRAINE : Des milliers de personnes aux funérailles d'un manifestant tué

Des milliers de personnes, dont les leaders de l'opposition ukrainienne ont assisté dimanche à Kiev aux funérailles d'un jeune manifestant tué cette semaine lors de scènes de guérilla urbaine inédites en Ukraine, ont rapporté des médias. Le jeune homme, Mikhaïl Jiznëvski, de nationalité biélorusse, est mort par balle mercredi lors des scènes de guérilla urbaine, inédites en deux mois de contestation notamment dans la capitale Kiev ces derniers jours. Les trois chefs de l'opposition, Arseni Iatseniouk, Vitali Klitschko et Oleg Tiagnybov, ont assisté aux funérailles, selon les médias. L'opposition est mobilisée depuis plus de deux mois dans le centre de Kiev, à la suite du refus du président Viktor Ianoukovitch de signer un accord avec l'Union européenne, y préférant un rapprochement avec la Russie. D'ici là, mardi, un sommet doit réunir l'UE et la Russie, que les Européens accusent d'avoir usé de son influence pour convaincre l'Ukraine de renoncer à un accord d'association avec Bruxelles.

Dans ce contexte, les dirigeants de l'opposition ukrainienne entendent poursuivre leur mouvement de protestation dimanche malgré les concessions faites samedi par le président Ianoukovitch en leurs proposant de diriger le gouvernement en vue de tenter de régler la crise.

Programme du mardi 28 janvier 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou

08h25 Météo

08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping

09h20 Météo

09h25 Série dramatique Au nom de la vérité

09h55 Série dramatique Au nom de la vérité

10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins

10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins

11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins

11h55 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

12h00 Jeu Les douze coups de midi

12h50 Magazine sportif L'affiche du jour

13h00 Journal

13h40 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

13h45 Magazine de services Histoire d'un

rêve

13h50 Météo

13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour

14h55 Téléfilm dramatique Je veux votre mari !

16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une

lune de miel

17h25 Jeu Bienvenue chez nous

18h20 Jeu Une famille en or

19h05 Jeu Money Drop

19h35 Météo

20h00 Journal

20h35 Météo

20h40 Série humoristique Nos chers voisins

20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup

20h50 Série de suspense Person of Interest

?Inédit

21h40 Série de suspense Person of Interest

?Inédit

22h30 Série de suspense Person of Interest

?Inédit

23h20 Loterie Tirage de l'Euro Millions

23h25 Série policière Following?

2

08h00 Journal

08h10 Magazine de services Télématin (suite)

09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère

09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies

09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté

09h55 Magazine de société C'est au programme

10h55 Météo outremer

11h00 Jeu Motus

11h30 Jeu Les Z'amours

12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place

12h55 Météo 2

13h00 Journal

13h48 Météo 2

13h50 Magazine du consommateur Consomag

14h00 Magazine de société Toute une histoire

15h40 Magazine de services Comment ça va bien !

16h50 Dans la peau d'un chef

17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles

18h30 Talk show L'émission pour tous

19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite

19h55 Météo 2

20h00 Journal

20h28 Série humoristique Parents mode d'emploi

20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit

20h41 Magazine sportif Image du jour

20h42 Magazine musical Alcaline l'instant

20h43 Météo 2

20h45 Découvertes Méditerranée, notre mer à tous

?Inédit

22h25 Téléfilm documentaire La soif du monde

?Inédit

23h50 Découvertes Infracourts

23h54 Magazine littéraire Dans quelle étagère

3

07h44 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis

08h12 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis

08h36 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse

08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)

09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)

10h45 Magazine du consommateur Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France

11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional

12h25 12/13 : Journal national

12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte

13h55 Série policière Un cas pour deux

14h55 Débat Questions sur le gouvernement

16h10 Jeu Des chiffres et des lettres

16h50 Jeu Harry

17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour

17h30 Jeu Islam

18h10 Jeu Questions pour un champion

19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale

19h30 19/20 : Journal national

19h58 Météo

20h00 Multisports Tout le sport

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

20h45 Famille d'accueil ?Inédit

21h40 Série dramatique Famille d'accueil ?Inédit

22h35 Série dramatique Famille d'accueil ?Inédit

23h30 Météo

23h35 Soir 3

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info

08h08 La météo

08h10 Divertissement Zapping

08h15 Série d'animation Les Simpson

08h40 Comédie Max ?

10h00 Magazine d'actualité Le supplément

10h50 Comédie Do not Disturb ?Inédit

12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition

12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie

14h00 Drame Confession d'un enfant du siècle ?

16h00 Magazine politique Le supplément politique

16h35 Série humoristique Vice versa

16h40 Comédie Main dans la main ?

18h00 Divertissement Zapping

18h05 Divertissement Le Before du grand journal

18h40 Le JT

19h05 Talk show Le grand journal, la suite

20h25 Divertissement Le petit journal

20h55 Comédie Les amants passagers ?Inédit

22h23 Magazine du cinéma Plateaux cinéma

documentaire

22h25 Film documentaire Les invisibles ?Inédit

M6

07h45 Dessin animé Princesse Sofia

08h10 Dessin animé Les blagues de Toto

08h25 Dessin animé Le petit Nicolas

08h40 Série d'animation Martine

08h45 Météo

08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique

10h00 Météo

10h05 Jeu Les reines du shopping

11h00 Série humoristique Drop Dead Diva

11h45 Série humoristique Drop Dead Diva

12h40 Météo

12h45 Le 12-45

13h05 Série humoristique Scènes de ménages

13h40 Météo

13h45 Télésfilm humoristique J'ai épousé une star

15h40 Série policière Jessica King ?

16h25 Jeu Les reines du shopping

17h30 Jeu Un dîner presque parfait

18h40 Magazine d'information 100 % mag

19h40 Météo

19h45 Le 19-45

19h45 Le 19-45

20h05 Série humoristique Scènes de ménages

20h30 Film de science-fiction Star Wars Episode IV : la guerre des étoiles ?Inédit

23h20 Cinéma Star Wars, l'empire des rêves

TÉLÉ

Mardi 28 Janvier 2014

La sélection

20h50

Person of Interest



Résumé

Depuis qu'il a été enlevé et retenu prisonnier par Root, Finch n'est plus le même homme. Le fait de devoir apprendre à cohabiter avec un nouveau colocataire n'arrange pas la situation. Toutefois, les soucis personnels de l'agent n'empêchent pas la machine de poursuivre son œuvre et de fournir un nom : celui de Sofia Campos, 21 ans, fille d'un diplomate brésilien, candidat à l'élection présidentielle dans son pays. Cette nouvelle affaire se révèle particulièrement difficile pour Reese, qui doit suivre une jeune femme trop gâtée et terriblement têteue. Sofia refuse le mode de vie ultra protégé que lui impose son père et préfère se promener dans les boutiques, sortir en discothèque et avec des amis...

2

20h45

Méditerranée, notre mer à tous



Résumé

La Méditerranée est bien plus qu'une mer. C'est un berceau des civilisations humaines. Avec elle, l'Homme a imaginé l'agriculture, le commerce, pensé la démocratie et écrit les pages des religions majeures de la planète. La Méditerranée, c'est aussi 427 millions d'habitants et 24 pays tous différents. Pourtant, cette mer est aujourd'hui au centre de guerres et de crises à répétition. A-t-on oublié ce que veut dire Méditerranée ? Cé qu'elle propose au monde de demain ? Pour répondre à ces questions, Yann Arthus-Bertrand entame un voyage aérien, raconté par Gérard Darmon, à la rencontre d'une mer au destin unique : la Méditerranée est vue du ciel, avec le survol de la Libye, du Liban, de l'Egypte ou de l'Algérie.

3

20h45

Famille d'accueil



Résumé

Grégory, 17 ans, qui, suite à une violente dispute, a été mis à la porte de chez lui par son beau-père, ne sait plus où aller. Il erre sans espoir de trouver un refuge. Pour l'adolescent, une chose est certaine : il ne remettra jamais les pieds chez cet homme qu'il déteste. Perdu et sans endroit où trouver un abri, il échoue à l'ASE, où il est placé temporairement chez les Ferrière. Marion découvre que Grégory semblait très proche de son beau-père avant qu'un événement ne vienne briser cette relation. Elle cherche à établir ce qui a bien pu se passer pour que la situation dégénère...

M6

20h55

Les amants passagers



Résumé

Embarqués à bord d'un A340 de la compagnie Peninsula, des passagers hauts en couleur traversent les airs, direction Mexico. Parmi eux, un escroc, un don juan invétéré, une journaliste, deux jeunes mariés sortis tout droit d'une cité, une voyante et un Mexicain patibulaire occupent les rangs de la classe affaire. Lorsqu'ils apprennent qu'une manœuvre d'atterrissement d'urgence est en cours, les voyageurs comprennent qu'ils vivent probablement leurs dernières heures. Cette proximité avec la mort provoque dans l'avion une catharsis générale. Totalement désinhibés, les passagers, qui traînent dans leurs bagages quelques secrets inavouables, se laissent aller aux confessions les plus folles pour tromper l'angoisse de la mort,

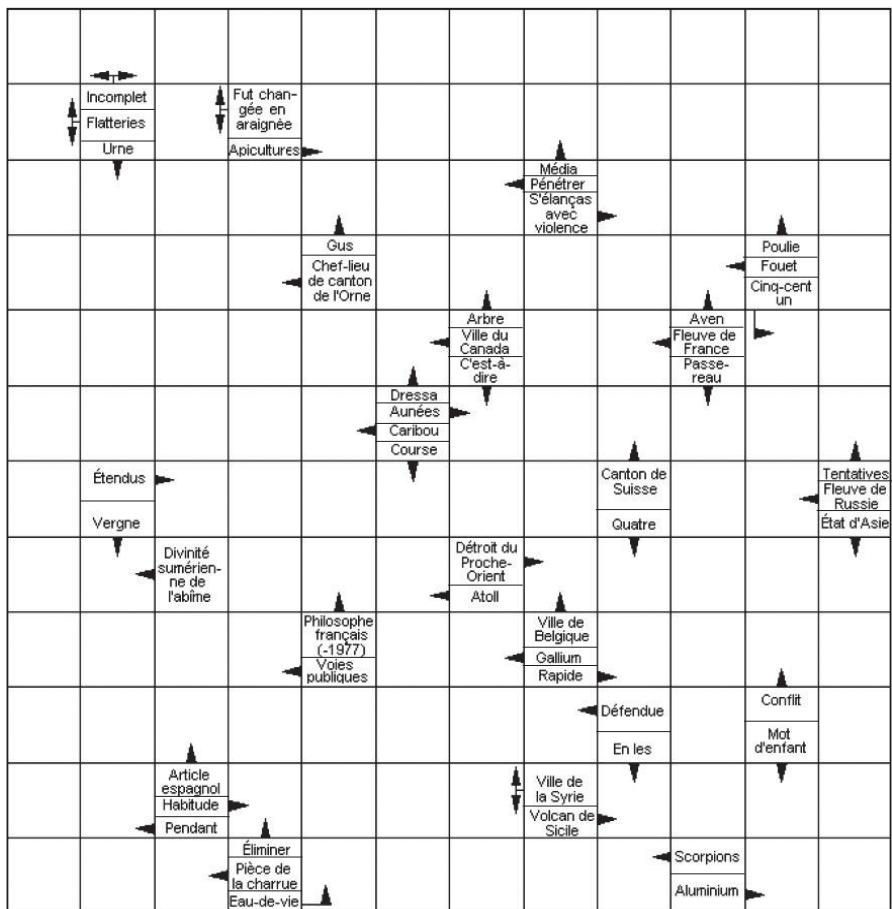


Star Wars Episode IV : la guerre des étoiles

Résumé

L'univers est dominé par les redoutables chefs de l'Empire galactique. La princesse Leia Organa, qui combat avec l'aide de quelques rares rebelles, s'empare des plans d'un vaisseau spatial, « L'Etoile de la mort », la nouvelle arme suprême de l'Empire. Las ! Elle est faite prisonnière par Dark Vador et ses soldats. Un androïde et un robot parviennent à échapper au guet-apens avant d'être capturés à leur tour par une peuplade primitive. Celle-ci les revend à un acheteur dont le neveu, Luke, parvient à décoder une partie du message confié à l'androïde par Leia. Il s'agit maintenant de partir au secours de la belle, tout en déjouant les plans du maléfique empereur...

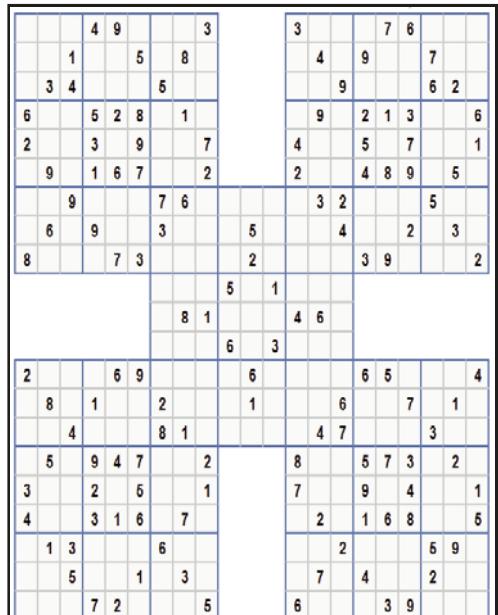
Mots fléchés n°494



Samouraï-sudoku n°494

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°494

Horizontalement:

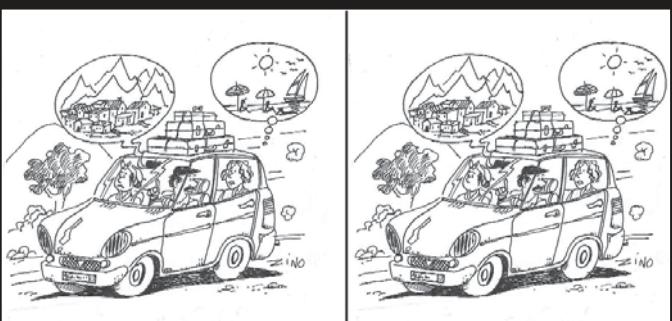
1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du
8. Deux - Accumulation de choses - Administre un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir

Verticalement:

7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Promon personnel
6. Mal de dents

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 28 Janvier

1959 : la Haute-Volta adhère à la Fédération du Mali.
1961 : Penn Nouth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1961 : proclamation de la république au Rwanda.

1983 : les dirigeants de Solidarnosc demandent aux travailleurs polonais de se préparer à une grève générale, «seul moyen de briser la dictature existante».

1990 : dissolution du Parti ouvrier uni polonais (POUP).

1993 : première Constitution du Kazakhstan.

2002 (République populaire de Chine) : un évangeliste est condamné à deux ans de prison pour avoir introduit des Bibles.

2002 : le crash d'un Boeing 727-134 de la Tame Ecuador en Colombie, tue ses 92 passagers et membres d'équipage.

2003 : le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin décide de relever à 10 % des voix des électeurs inscrits le seuil exigé pour le maintien d'une liste au second tour des élections régionales; cette décision, prise à la demande du président de l'UMP Alain Juppé, provoque une fronde des «petits» partis.

2003 : dans son discours sur l'état de l'Union, George W. Bush accuse l'Irak de posséder des armes de destruction massive et prépare les Américains à une éventuelle action militaire contre l'Irak.

2004 : Israël libère 436 prisonniers en vertu d'un échange avec la guérilla libanaise du Hezbollah.

2005 : le pape Jean-Paul II reçoit Robert Kotcharian, le président de l'Arménie.

Célébrations :

- Journée de la protection des données, initiative du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

- Journée mondiale des lépreux, créée à l'initiative de la fondation Raoul-Follereau.

- Arménie : Jour des forces armées, commémore la formation de l'armée nationale en 1992.

Coupe du Monde 2014/ déplacement pour le Brésil

Les supporters jugent «excessif» le tarif annoncé pour la formule de base

M.A.F

Une frange de supporters algériens, ont exprimé leur mécontentement et leur frustration après l'annonce faite dimanche par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, à propos du tarif de base annoncé pour le déplacement au Brésil, en vue de soutenir l'équipe nationale lors de la coupe du Monde 2014 (12 juin-13 juillet).

« Je pense que le tarif annoncé est exorbitant et reste hors de portée des bourses moyennes. Je pense que beaucoup de supporters vont hésiter à faire le pas avec cette offre », nous a affirmé Yacine, un fonctionnaire dans une entreprise publique.

Les fans désireux de faire le déplacement au Brésil auront à payer au moins 400 000 dinars, représentant «la formule la moins chère» qui leur sera proposée dans les prochains jours.

Le premier responsable de la tutelle, qui préside la commission intersectorielle mise en place par le Premier ministre Abdelmalek Sellal pour organiser le déplacement des supporters algériens au pays de la «Samba», a



ajouté que les détails de l'opération seront dévoilés avant la fin du mois en cours.

Le ministre, a assuré que les supporters concernés «ne paieront aucun centime supplémentaire» en cas de qualification des Verts aux tours suivants.

«40 millions de centimes, pour une formule de base (hôtel de 3 étoiles, ndlr) est excessivement cher. Nous avions entendu parler du soutien de l'Etat, mais je pense qu'avec ce prix, peu de monde va franchir le pas», a estimé Sofiane, commerçant de son état.

Les organisateurs du déplacement comptent tenir entre 2 000 et 2 500 supporters pour le voyage brésilien, avait dit M. Tahmi lors d'une récente réunion au siège du ministère de la Jeunesse et

des Sports, tenue le 13 janvier.

Une autre partie de supporters, les plus nantis financièrement, ont affirmé qu'ils sont disposés à payer le prix fort pour aller au Brésil et assister aux rencontres des Verts.

« Personnellement, je suis prêt à débourser n'importe quelle somme, juste pour aller au Brésil et voir de près l'équipe nationale au Mondial. C'est une occasion unique qui se présente parfois une fois ou deux dans notre vie, alors je n'ai pas de calculs à faire et je serai l'un des premiers à m'inscrire dans cette opération », souligne Samir, cadet d'un secteur privé.

Les inscriptions relatives au déplacement des supporters algériens débuteront en février prochain au niveau des différentes

agences du Touring Voyages Algérie (TVA), à travers le territoire national.

«Les supporters seront invités à se rapprocher de nos différentes agences à travers le territoire national en février pour s'inscrire. Toutefois, la date n'est pas encore fixée», a indiqué le premier responsable de cet organisme, Tahar Sahri.

«Tous les détails relatifs au déplacement seront communiqués d'ici la fin du mois en cours, ou au plus tard au début de février. Je réaffirme qu'il y aura trois formules d'hébergement qui seront proposées aux supporters, avec des offres d'hôtels de trois, et cinq étoiles», a ajouté Sahri.

Lors de la dernière coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud, le Touring Voyages et l'ONAT avaient organisé le déplacement des fans algériens au pays de Nelson Mandela, pour un package proposé contre la somme de 180 000 dinars pour un hôtel de 2 ou 3 étoiles.

Versé dans le groupe H, l'équipe algérienne entamera la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Bello Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Allegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

Ligue 1

Rabah Saâdane quitte l'ES Sétif à cause «de l'environnement malsain» du football algérien

Le directeur technique de l'ES Sétif, Rabah Saâdane, a annoncé son retrait officiel de son poste après seulement un mois de présence au sein du club champion d'Algérie de football en titre.

«L'environnement régnant actuellement dans le football algérien ne m'encourage pas à travailler à l'ESS ni dans un autre club. J'estime que je n'ai plus ma place dans ce milieu», a déclaré Saâdane, dimanche soir, lors d'une émission sportive de Chourouk TV où il exerce en tant que consultant. Saâdane n'a pas donné signe de vie au cours de la semaine passée, qui coïncidait avec les préparatifs de l'équipe au match à domicile contre le CS Constantine dans l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie (élimination des Sétifiens 1-1, 0-3 tab).

Cette absence a poussé le président du club Hassan Hamar à déclarer qu'il envisageait de se réunir avec l'ancien sélectionneur national pour trancher sur son sort avec l'Aigle noir. «Mon problème n'est ni avec le président, ni avec les joueurs. J'estime qu'avec un environnement aussi malsain que celui prévalant actuellement dans le football algérien, celui-ci est tout simplement en danger», a ajouté le Cheikh.

Saâdane avait rejoint l'ESS en novembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable. Il avait pour mission de tracer la politique sportive du club dans toutes ses catégories et les chapeauter.

Récemment, l'homme avait laissé entendre que le club vit des problèmes internes, mettant en exergue les difficultés financières rencontrées par les dirigeants. Il est allé jusqu'à révéler que l'Entente avait besoin de 400 millions de dinars pour terminer la saison. Un chiffre que Hamar a vite démenti, le qualifiant de «très exagéré», rassurant au passage que la situation financière de son club «n'est pas aussi alarmante comme le pensent certains». L'ESS est le deuxième club que Saâdane quitte après un bref passage, puisqu'il avait agi de la même façon l'été passé quand il avait été désigné directeur technique du CS Constantine, club pensionnaire de la L1 algérienne qu'il a quitté avant même d'avoir entamé ses nouvelles fonctions.

Une présélection de 52 joueurs U 21 en stage à Sidi Moussa

Une présélection de 52 joueurs de l'équipe nationale U21 a entamé, dimanche au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation de deux jours (jusqu'au 29 janvier) en prévision des éliminatoires des Jeux Olympiques (Brésil-2016), rapporte lundi le site de la Fédération algérienne de football (FAF). L'instance fédérale a pris des dispositions, afin que la catégorie U21 (joueurs nés en 1993 et 1994), constitue un vivier pour l'équipe nationale et le football professionnel. En effet, les championnats «espoirs» qui ont été instaurés regroupent plus de 800 joueurs, dont 160 évoluent au sein des équipes seniors des ligues 1 et 2. Ceci a pour conséquence, «le rajeunissement des effectifs et une intégration harmonieuse des jeunes joueurs au professionnalisme», précise la FAF.

APS

Supercoupe d'Algérie

400 000 DA pour chaque joueur de l'USM Alger après la victoire face à l'ES Sétif

Les joueurs de l'USM Alger ont touché chacun une prime de 400 000 DA suite à la victoire en supercoupe d'Algérie face à l'ES Sétif (2-0) à Blida le 11 janvier dernier, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Il s'agit du troisième titre obtenu par les Rouge et Noir de la capitale pour le compte de la saison 2012-2013 après avoir décroché la coupe d'Algérie et la coupe de l'Union arabe des clubs en fin du même exercice.



Les gars de Soustara, éliminés dès les 16^{es} de finale de l'actuelle édition de la coupe d'Algérie, sont toutefois en course pour le titre de champion

qu'ils n'ont plus gagné depuis 2006.

Ils occupent la première place au classement après 16 journées de compétition. La supercoupe d'Algérie a été réactivée cette année après une éclipse de sept ans.

Le Ligue de football professionnel a conclu un contrat de trois ans avec l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, pour parrainer l'épreuve pendant toute cette durée.

Solution Samurai-sudoku N°493

5	2	6	4	3	1	9	7	8
3	8	7	6	9	2	4	5	1
9	1	4	5	8	7	2	3	6
7	5	8	9	1	4	3	6	2
2	6	1	8	5	3	7	4	9
4	3	9	2	7	6	1	8	5
8	7	3	1	2	5	6	9	4
1	4	5	3	6	9	8	2	7
6	9	2	7	4	8	5	1	3

9	8	3	7	1	6	5	2	4
2	5	6	9	8	4	1	7	3
4	7	1	2	5	3	6	9	8
9	3	8	7	1	6	5	2	4
2	6	5	4	3	7	8	9	1
4	7	1	2	5	3	6	9	8
8	9	6	2	1	4	3	5	7
4	6	2	1	5	7	9	3	8
8	1	9	3	4	2	5	7	6

Solution Mots Croisés N°493

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVENS

Solution Mots Fléchés N°493

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■RUN
IMITA■VROLUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DERROUTE



LES VILLES

Curitiba

* Source : www.fifa.com

La ville de Curitiba est un parfait exemple de centre industriel et économique développé de façon maîtrisée et organisée. Depuis sa désignation en tant que capitale de l'état de Paraná en 1853, Curitiba a été soumise à plusieurs projets d'aménagement urbain afin de contrôler son extension. Cette ville fait aujourd'hui figure de modèle international pour sa politique de transport et environnementale.

Curitiba est aujourd'hui la ville la plus peuplée du sud brésilien, avec 1,8 million d'habitants. Elle s'élève au centre de la quatrième zone économique nationale en termes de contribution au PIB. Par ailleurs, la ville possède les infrastructures nécessaires pour garantir un service public efficace et une qualité de vie remarquable à ses citoyens, grâce à ses innombrables parcs et son riche programme culturel. Les habitants de Curitiba doivent une grande part de leur patrimoine culturel à l'important phénomène d'immigration intervenu dans le sud du Brésil au XX^e siècle. Nombreuses sont les traces des colonies allemandes, italiennes, ukrainiennes et polonaises : le quartier de Santa Felicidade et ses restaurants italiens renommés, le Bosque Alemão (le bois allemand) et la réplique de l'église ukrainienne située dans le merveilleux parc Tingüi.

D'autres grands parcs illustrent la volonté de Curitiba de préserver les espaces verts au sein du tissu urbain : le parc Tanguá, le parc Barigüi et l'impressionnant jardin botanique. La vie culturelle n'est pas en reste, avec l'Opéra de Arame (théâtre construit uniquement en verre et en fil de fer) et l'étonnant musée Oscar Niemeyer, conçu par l'architecte en personne.

Curitiba abrite deux clubs historiques du football brésilien : Coritiba Foot Ball Club et Clube Atlético Paranaense. Les deux formations s'affrontent à l'occasion d'un des derbies les plus suivis du pays, l'Atletiba, qui met la ville sens dessus dessous depuis 1924. Surnommé Coxa, le club de Coritiba s'est adjugé le championnat brésilien en 1985 et évolue dans sa propre enceinte, le stade Couto Pereira. L'Atlético Paranaense, également appelé Furacão (ouragan), a été sacré champion national en 2001 et est propriétaire du stade Joaquim Américo, souvent désigné sous le nom de Arena da Baixada. Cet écrin, démolie en 1999 et entièrement reconstruit, est considéré aujourd'hui comme l'un des stades brésiliens les plus modernes. Le troisième représentant de Curitiba sur la scène footballistique est



le Paraná Clube, entité fondée en 1989 après la fusion de Colorado et Pinheiros. Le Tricolor dispute ses rencontres à domicile au stade Durival e Britto e Silva, qui fut l'un des sites de compétition lors de la Coupe du Monde de la Fifa 1950.

Déjà considéré comme l'un des meilleurs stades du pays, l'autre de l'Atlético Paranaense subira des travaux d'aménagement et d'agrandissement en vue de la Coupe du Monde de la Fifa 2014.

LE STADE Arena da Baixada - Curitiba



Depuis 1999, année de son inauguration, le stade Joaquim Américo, plus connu comme l'Arena da Baixada, a la réputation d'être l'un des plus modernes du Brésil. Par conséquent, il n'y a rien de surprenant à ce que les instances fédérales aient retenu en tant que stade de la

Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014™ le repaire de l'Atlético Paranaense, dont la construction inaugurale remonte à 1914. Néanmoins, avant d'accueillir la grand-messe du football mondial, le stade aura dû subir quelques travaux jusqu'en décembre 2012.

Parmi les aménagements prévus, il a fallu notamment ajouter des gradins le long du terrain pour porter la capacité à 41 456 spectateurs. Ce stade doit accueillir quatre rencontres à l'occasion de Brésil 2014.

LE POSTER

L'affiche choisie par les habitants pour représenter Curitiba pour la Coupe du Monde de la Fifa 2014™ montre un pin brésilien (Araucaria). Connue au Brésil sous le nom de «Pinheiro do Paraná» (sapin du Paraná), cette variété d'arbre recouvre la plus grande partie du territoire sur lequel la ville de Curitiba a été fondée au XVII^e siècle. L'arbre est également lié au nom de la ville. Curitiba est en effet un nom d'origine indigène, qui signifie «beaucoup de pins». Il occupe donc une place spéciale dans le cœur des habitants.

Réputée au Brésil et dans le reste du monde pour la qualité de ses transports publics, pour son sens du développement durable et pour la force de sa culture de l'innovation, Curitiba accueille des gens du monde entier, qui ont choisi de vivre dans une ville caractérisée par l'harmonie de ses différentes cultures et son atmosphère paisible. Le pin brésilien s'élève dans le ciel et déploie ses pommes à l'image d'un trophée, comme si la ville entière portait un toast au football. Bienvenue à la Coupe du Monde de la Fifa™ !



ALGÉRIE - QATAR

Le vice-ministre de la Défense nationale reçu par l'Emir du Qatar

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a été reçu lundi à Doha par l'Emir du Qatar cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, a rapporté l'Agence de presse qatarie (QNA). Les deux parties ont examiné les relations de coopération et les moyens de les consolider et passé en revue les questions d'intérêt commun, a ajouté la même source.

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, effectue depuis samedi deux visites officielles respectivement au Qatar et aux Emirats arabes unis (EAU) jusqu'au 29 janvier.

ALGÉRIE TELECOM

Le projet de réalisation d'une bibliothèque numérique à un stade «très avancé»

- Des équipements MSAN de 2 millions d'accès seront déployés en 2014

Le projet de réalisation d'une bibliothèque numérique, comportant un contenu en langues arabe et française, est «très avancé», a indiqué lundi à Alger le Pdg de l'opérateur historique Algérie Telecom, Azouaou Mehmel qui était l'invité de la rédaction du journal arabeophone «Echaâb». Le contenu de cette bibliothèque, composé d'ouvrages notamment techniques, scientifiques, littéraires et éducatifs, pourra être consulté par n'importe quel internaute en contrepartie d'une «somme symbolique», a-t-il affirmé. M. Mehmel a fait savoir qu'Algérie Telecom (AT) est en contact avec un fournisseur de contenu en langue française en Europe et un autre fournisseur de contenu en langue arabe au Moyen-Orient pour l'élaboration de cette bibliothèque numérique. Il a souligné qu'AT est, également, en discussion avec le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale pour valider le contenu à mettre en ligne. «Nous sommes, également, en contact avec des éditeurs nationaux pour numériser le contenu national», a-t-il ajouté. MM. Mehmel et Eric Briys, président et co-fondateur de Cyberlibris, ont signé le 16 avril dernier un protocole d'accord portant sur la mise en ligne d'une bibliothèque numérique consacrée au savoir.

Ce nouveau service à valeur ajoutée permettra aux abonnés Adsl d'Algérie Telecom de consulter près de 15 000 ouvrages de la bibliothèque numérique Smartlibris (www.smartlibris.com) qui couvre de larges domaines de la connaissance : sciences dures, sciences humaines, gestion, droit, développement personnel, ainsi que des ouvrages de culture générale et de vie pratique. Les livres numériques proviennent de plus de 300 maisons d'éditions prestigieuses françaises, belges, canadiennes, espagnoles, sud-africaines et anglo-saxonnes.

APS

Parlement

La décision saoudienne de réduire le quota des passeports «spécial hadj» pour l'Algérie est une décision souveraine

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué lundi à Alger que la réduction du quota des passeports «spécial hadj» pour l'Algérie de 36 000 à 28 000 passeports était une «décision souveraine de l'Arabie Saoudite qu'on ne peut commenter».

Répondant à une question orale du député Fayçal Hachemi sur la distribution des passeports «spécial hadj», le ministre a précisé que le «quotient des passeports «spécial hadj» fixé par l'Arabie Saoudite pour l'Algérie est passé de 36 000 passeports par an à 28 000 unités, soit une réduction de 20 % en raison des travaux qui ont lieu à La Mecque.

«La décision des autorités saoudiennes est une décision souveraine qu'on ne



peut commenter», a-t-il souligné. M. Belaïz a indiqué que la distribution de 28 000 passeports à 1 541 communes consacre à chaque commune «un quota de 18 passeports «spécial hadj»», soulignant que cette opération est soumise à des critères qui prennent en compte le nombre des habitants dans chaque commune et que les petites communes reçoivent dans la plupart des cas deux passeports. Le ministre a rappelé également

que le tirage au sort pour la distribution des passeports «spécial hadj» dans les communes «se déroule dans la transparence et en présence des représentants des secteurs concernés».

M. Belaïz a estimé que l'opération de distribution de 28 000 passeports qui s'étaleront sur deux saisons «ne répond pas aux demandes des Algériens, estimées l'année dernière à 760 000 demandes à travers le territoire national».

BELAÏZ L'A ANNONCÉ HIER

Les travaux de réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud lancés en 2014

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué lundi à Alger que les travaux de réalisation du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud (Ouargla) seront lancés en 2014.

Répondant à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud lors des travaux d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Belaïz a précisé que «des travaux de réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud seront lancés en 2014». Le projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud a été soumis à une étude scientifique «pointue» afin d'identifier les zones à risque pour la population et l'environnement, a ajouté le ministre.

Sur la base de la loi relative à la prévention des risques majeurs, promulguée en 2004, un décret déclarant la commune de Hassi Messaoud zone à risque a été promulgué en 2005, suite auquel un décret instituant l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud (ENVH) a été promulgué, a fait savoir M.

Belaïz, précisant que l'Envh est placé sous la tutelle du ministère de l'Energie et des Mines.

En 2006, cet établissement a procédé à l'aménagement des terrains, mais les travaux ont été suspendus quelque temps pour des raisons techniques, a précisé le ministre, ajoutant que les travaux devaient être suspendus en application des décisions de l'Etat, conformément à la loi et aux décrets.

Il a, dans ce contexte, rappelé la réunion du gouvernement consacrée à ce projet en 2011 et au cours de laquelle il avait été décidé de lever le gel sur la construction d'infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, commerces, boulangeries, lycées) pour répondre aux besoins de la population de Hassi Messaoud.

Le gouvernement avait alors ordonné «la relance du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud en y consacrant une enveloppe financière conséquente, dont 176 milliards de centimes au titre de l'aménagement du terrains», a-t-il ajouté, précisant que ce projet a été budgétisé dans la loi de finances de 2014.

ALGERIE - MAROC - SYRIE

Les GGF ont refusé l'entrée sur le sol algérien à des Syriens refoulés par les autorités marocaines

Les Gardes-frontières algériens surveillant la bande frontalière algéro-marocaine, ont refusé, dimanche après-midi, l'entrée sur le sol algérien à des ressortissants syriens, refoulés par les autorités marocaines, a-t-on appris lundi auprès du chef de groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen. «Les GGF ont refusé l'accès sur le territoire national à des réfugiés syriens que les autorités marocaines voulaient expulser vers l'Algérie», a indiqué à l'APS le colonel Boualleg Mohamed.

«C'est suite à ce refus que les autorités marocaines avaient fait appel à leurs médias pour accuser à tort les autorités algériennes d'avoir refoulé ces Syriens, alors qu'en réalité ils se trouvaient sur le territoire marocain», a-t-il expliqué. Le colonel Boualleg Mohamed a, par ailleurs, rappelé que «lorsque les gardes-frontières algériens interceptent des personnes ten-

tant de s'introduire illégalement sur le territoire national, elles sont immédiatement arrêtées et présentées devant la justice et non refoulées vers le territoire du pays voisin».

Le nombre de réfugiés syriens présents dans la wilaya de Tlemcen est estimé entre 250 à 300 personnes, indique-t-on de source sécuritaire. Ils bénéficient régulièrement d'aides octroyées par le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), d'associations caritatives et de citoyens, a-t-on constaté sur place, jeudi dernier. L'Algérie a démenti, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, avoir refoulé des ressortissants syriens qui se trouvent sur son territoire.

Un site électronique marocain a rapporté une information prétendant que l'Algérie avait refoulé des ressortissants syriens vivant sur son territoire. «Je dé-

mens catégoriquement cette information mensongère et j'insiste sur le fait qu'il ne faut accorder aucun crédit aux allégations malveillantes déversées, quotidiennement, par ces pseudo magazines électroniques d'un pays voisin qui se sont spécialisés dans le clapotis nauséabond du marécage médiatique anti-algérien», avait affirmé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«L'Algérie ne refoule pas les ressortissants syriens qui se trouvent sur son sol car, comme le soulignait encore récemment le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ces derniers ont été accueillis dans un élan spontané de solidarité et de fraternité en Algérie, que nous leur souhaitons un bon séjour dans la dignité parmi nous et un retour dans les meilleurs délais dans leurs pays, dès que les conditions sécuritaires seront réunies», a précisé le porte-parole du MAE.